

À TRAVERS NOS VILLAGES

TRIMESTRIEL D'INFORMATION
ÉDITÉ PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOMIGNIES

DÉCEMBRE 2021



CONCOURS **PHOTO** 2021 **OBJECTIF Momignies!**

LAURÉATE DE LA CATÉGORIE ADULTE **WINAND PAULINE**



Commune de
Momignies



CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ

CRACS un jour,
CRACS toujours



WWW.MOMIGNIES.BE



Desmet Dardenne
FUNÉRAILLES



Rue de la Kertchenne, 11
6590 - Momignies

24h/24

7j/7

Chaussée de Couvin, 146
6460 - Chimay

060/21.25.77


Funérariums - Magasins - Assurances et prévoyance obsèques



CHIMAY ESCAPE ROOM

Une expérience inédite dans l'univers
des Bières Trappistes de Chimay

OUVERT TOUTE L'ANNEE, SUR RESERVATION.

jeu accessible en 

Sessions à 10h - 13h - 15h - 17h - 19h - 21h

1 équipe
de 3 à 6 joueurs

1 mission
Retrouver le Trésor de l'Abbaye

1 heure
En 60 minutes top chrono !

**Hôtel de Ville
Les Cachots
Grand Place
6460 - Chimay**



Réservez dès maintenant votre session sur www.chimayescaperoom.be

Le Mot du Bourgmestre

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Voici déjà le dernier bulletin communal de cette année.

C'est donc le dernier message que je vous adresse en 2021, année qui fut aussi difficile que la précédente, autant à cause de cette pandémie qui perdure et dont on ne voit pas l'issue, qu'au niveau du climat qui se dégrade de plus en plus et nous amène des saisons dérégulées.

Pour lutter efficacement contre le virus COVID et ses mutations, sans vouloir imposer quoi que ce soit et, respectant la liberté de chacun, je me permets quand même de conseiller vivement la vaccination à la population. Plus il y aura de vaccinés, moins le virus et ses mutants auront de prises. Ce n'est pas mon seul avis, c'est surtout l'avis des scientifiques.

En effet, quand on analyse les statistiques, les non-vaccinés forment le plus grand nombre des hospitalisés en soins intensifs, causant des déboires évidents : dépassement du quota des lits prévus, ajournement des interventions, ... et, pour ce qui concerne le CSF de CHIMAY, suppression des visites à tous les malades.

Certes, les temps sont difficiles pour tous.

A la Commune, nous avons pu organiser tous les services en conséquence et dans l'intérêt de tous, aussi bien des Travailleurs que des citoyens. Au passage, je remercie les uns pour leur collaboration et les autres pour leur excellente compréhension.

Je vous livre, en vrac, quelques informations importantes qui contribuent au bon fonctionnement de notre Commune.

Les cimetières

Tous ont été nettoyés et entretenus pour la Toussaint. Je remercie les ouvriers communaux qui s'en sont chargés, de même que l'Echevin responsable.

La Poste

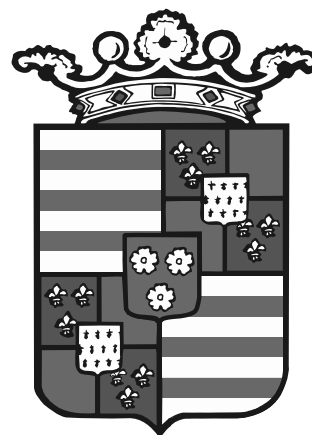
A partir de 2022, un guichet automatique sera accessible sur le site actuel de la Poste. Il sera donc possible d'y retirer de l'argent avec sa carte de banque.

Le terrain de football de MOMIGNIES

Celui-ci sera finalisé pour 2022. C'est, me semble-t-il, une magnifique réalisation pour les amateurs de ce sport et surtout pour toutes les équipes qui y évolueront. Au passage, un tout grand merci à celles et ceux qui en sont responsables.

Du nouveau matériel

Nous avons acquis une nouvelle grue (MECALAC), de même qu'un petit véhicule de transport de personnes (9 places) pour les déplacements au Plan de Cohésion sociale.



Projet de l'Heureux Abri

Le dossier de démolition, dont on parle beaucoup sans en voir l'exécution, pourrait voir son aboutissement en 2022, dès que le projet SOWALFINAL 3 sera débloqué par le Gouvernement Wallon.

La pétanque

Le terrain de MOMIGNIES, sur la plaine des Arsillières, a été rénové. Projet qui tenait à cœur au Président du club local, feu M. Jean-Claude LEROY, qui, malheureusement n'aura pas pu en voir l'aboutissement.

Comme chaque année, je profite de cette tribune pour inciter à la plus grande prudence, au calme et à la sérénité à l'occasion des fêtes de fin d'année et plus particulièrement encore pour que les nuits des réveillons se déroulent le mieux possible. Peut-être certaines manifestations devront être supprimées suivant les futures décisions et recommandations du CODECO.

D'avance je vous remercie de bien comprendre les éventuelles suppressions d'activités.

Il me reste l'agréable plaisir, un peu à l'avance certes, de vous présenter au nom des mandataires communaux, au nom de l'Administration Communale, au nom du personnel et en mon nom propre, mes meilleurs souhaits pour l'année 2022. Qu'elle soit prospère pour les commerçants et les indépendants et qu'elle apporte joie, bonheur, santé et espoir en l'avenir à toute la population.

Votre Bourgmestre, Eddy BAYARD.

LIBRAIRIE - PAPETERIE



Rue des Ormeaux 25 - 6460 Chimay Tél: 060/21.44.08

Votre spécialiste en :

PAPETERIE

SCOLAIRE
BAGAGERIE
STYLOS
CARTERIE

DANS LES GRANDES
MARQUES...

LIBRAIRIE

PRESSE, BEST-SELLER
BANDE DESSINÉES
LIVRES SCOLAIRES
BONGO, CADEAUX BOX
GUIDES TOURISTIQUES
CARTES ROUTIÈRES
LOTÉRIE

PAPETERIE GÉNÉRALE

LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE

Compétences du Collège communal



Eddy BAYARD, Bourgmestre

+32 (0)495/52.21.40 – eddy.bayard@momignies.be

Compétences : Affaires générales – Gestion du personnel – Finances, budget – Secrétariat et administration – Etat-civil et population – Noces jubilaires – Police – Affaires judiciaires – Immigrations et étrangers – Intercommunales – Energie – Cultes et fabriques d'églises – Marchés publics – Assurances – Agriculture et forêts – Commerce et PME (Industries et Marchés) – Classes moyennes – Aménagement du territoire et urbanisme – Pompiers et protection civile

Véronique RIEZ, 1^{ère} Échevine

+32 (0)496/68.71.28 – veronique.riez@momignies.be

Compétences : Culture – Arts – Archives – Bibliothèque – Musique – Enseignement – Affaires européennes – Tourisme – Egalité des chances – Bien-être animal – Village propre – Participation citoyenne – Plan communal de développement rural (P.C.D.R.) – Plan communal de développement de la Nature (P.C.D.N.) – Mobilité



Fabienne BROUSMICHE, 2^{ème} Échevine

+32 (0)475/51.66.49 – fabienne.brousmiche@momignies.be

Compétences : Bien-être – Santé – Hygiène – Handicap – Famille – Garderies et Centres de vacances – Emploi (Agence locale pour l'Emploi, formation, encadrement des chômeurs) – Plan de cohésion sociale (maison de quartiers) – Jumelages – Conseil consultatif des Aînés – Conseil communal des enfants – Troisième âge – Accueil Temps libre – Aires de jeux



Frédéric CROWET, 3^{ème} Échevin

+32 (0)496/08.75.57 – frederique.crowet@momignies.be

Compétences : Travaux publics – Espaces verts – Environnement – Infrastructures routières – Voiries – Problématique des déchets – Egouttage – Cimetière et Conservation des monuments – Politique de prévention – Gestion immobilière communale – Sécurité



Noah HOCQUET, 4^{ème} Échevin

+32 (0)475/91.08.57 – noah.hocquet@momignies.be

Compétences : Affaires patriotiques et militaires – Jeunesse (Fêtes, kermesse et réception) Sports et Infrastructures sportives et loisirs – Salles communales – TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) – Informatique



Maryse DAUBERCIES, Présidente C.P.A.S.

+32 (0)477/96.07.50 – +32 (0)493/25.68.58

maryse.daubercies@momignies.be

Compétences : Pensions – Logement – Affaires sociales et coordination sociale



Les membres du conseil communal : Bayard Eddy, Crowet Frédéric, Curri Katia, Daubercies Maryse, Fortemps Robert, Hocquet Noah, Kempkens-Brousmiche Fabienne, Monin Jean-Marc, Paquet Eric, Poullain Jean-Marc, Raux Ingrid, Recloux Olivier, Riez Véronique, Salengros Frédéric, Sobry Rachel, Vandendorpe José.

Echos du Conseil Communal

SÉANCE DU 23 MARS 2021

Excusée : SOBRY Rachel.

Point 1 : INFORMATIONS

Néant.

Point 2 : INSTALLATION D'UN PYLONE TELENET/ORANGE SITUE A MONCEAU-IMBRECHIES – ETAT DU DOSSIER – INFORMATION

Monsieur le Président informe l'assemblée des résultats de l'enquête publique et donne un résumé de l'objet des réclamations. Il ajoute que le Collège communal a reçu l'architecte, mandaté par les sociétés Telenet et Orange, qui a confirmé leur volonté de ne plus poursuivre le projet sur ce site et de rechercher un autre endroit, en concertation avec les autorités locales.

Il signale également que le propriétaire du terrain sur lequel le pylône devait être érigé a fait l'objet de menaces et que ses biens immobiliers ont été dégradés et que de tels agissements sont déplorables et ne peuvent être tolérés.

Point 3 : PLAN DE COHESION SOCIALE

3.1. RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le rapport d'activités 2020.

3.2. RAPPORT FINANCIER ET ARTICLE 20 – 2020

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les rapports financiers 2020 et article 20.

3.3. APPROBATION DES MODIFICATIONS DU PLAN

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les modifications de Plan, comme suit : suppression des actions éducation des locataires à garder leur logement et potager collectif et ajouts des actions : aide aux bénévoles de l'Entraide Pause-Café pour la distribution de colis alimentaires, mise en place d'un espace de parole parent/enfant (0-6 ans), guidance et/ou suivi thérapeutique pour publics spécifiques (article 20) avec l'AMO Oxyjeune, accès aux nouvelles technologies via PC.

Point 4 : REGLEMENT TAXE SUR LES DECHETS MENAGERS 2021 – MODIFICATION

Le Conseil communal décide à l'unanimité :

Article 1 : Il est établi, pour l'exercice 2021, une taxe communale annuelle sur l'enlèvement des déchets ménagers et des déchets y assimilés.

Article 2 : la taxe est due :

- a. solidairement par les membres de tout ménage inscrit aux registres de la population de la commune au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition.
- b. par toute personne physique ou par les membres de toute association exerçant au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition une profession libérale, charge ou office sur le territoire de la commune.
- c. par toute personne physique ou par les membres de toute association ou par toute personne morale exerçant au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition une activité commerciale, industrielle ou de services sur le territoire de la commune.
- d. solidairement par les membres de tout ménage recensé comme second résident sur son territoire au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition.

Article 3 :

- a) le taux de la taxe est fixée, par an, à :
- 90 euros par ménage d'une seule personne ;
 - 180 euros par ménage de deux personnes ou plus ;
 - 180 euros par établissement exerçant une activité visée à l'article 2 -b et c.
 - En ce qui concerne un ménage de deux personnes, au sens des instructions sur la tenue des registres de population, si l'une de ces personnes réside habituellement dans un home, au 1^{er} janvier de l'exercice concerné, le taux appliqué sera réduit de 90 euros (sur production d'une attestation de la direction de l'établissement).

- b) le taux de la taxe est fixé à 180 euros pour tout ménage recensé comme second résident.

Cette taxe forfaitaire inclut les quotas de sacs prépayés suivants :

- Isolés et seconds résidents : 10 sacs de 30 litres
- Ménages de deux personnes 10 sacs de 60 litres ou 20 sacs de 30 litres
- Ménages comprenant 3 personnes et plus : 20 sacs de 60 litres
- Etablissement exerçant une activité visée à l'article 2 -b et c : 20 sacs de 60 litres.

Article 4 : Lorsque l'immeuble abrite le ménage et le commerce et que ceux-ci sont constitués des mêmes personnes, seule l'imposition la plus élevée sera réclamée.

Article 5 : seront exonérés de la taxe :

- Les personnes visées à l'article 2 a, b et c, qui exercent leur profession au lieu de domicile, qui n'utilisent pas le service et qui évacuent leurs déchets par une firme privée, à condition d'en apporter la preuve.
- Les Seconds résidents visés à l'article 2 d et qui se trouvent dans un parc résidentiel de vacances dont le gérant n'utilise pas le service et qui évacue ses déchets par une firme privée, à condition d'en apporter la preuve.
- Les personnes rayées d'office.
- Les personnes isolées qui résident habituellement dans un home (sur production d'une attestation de la direction de l'établissement).

Point 5 : MARCHÉ DES TRAVAUX DE DEMOLITION DES BATIMENTS DESAFFECTES DE L'HEUREUX ABRI – CAHIER SPECIAL DES CHARGES – MODE DE PASSATION DU MARCHÉ – ESTIMATION – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal arrête à l'unanimité :

Article 1^{er} : Le cahier des charges N° 3P/2021/278 et le montant estimé du marché « Travaux de démolition des bâtiments de l'Heureux Abri », établis par l'Intercommunale IGRETEC, sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 1.031.920,10 € hors TVA ou 1.248.623,32 €, 21% TVA comprise.

Point 6 : REPAS SCOLAIRES ET DU C.P.A.S. – CAHIER SPECIAL DES CHARGES – MODE DE PASSATION DU MARCHÉ – ESTIMATION – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal décide à l'unanimité de retirer ce point.

Point 7 : ASBL GROUPEMENT D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES (ASBL GIG) – ADHESION

Le Conseil communal décide à l'unanimité de prendre connaissance et d'adopter le projet de convention concernant les conditions d'utilisation des solutions développées par l'Asbl Groupement d'Informations Géographiques et mises à la disposition des collectivités publiques locales et d'acquiescer à l'accès d'utilisation.

Point 8 : MOTION POUR SOUTENIR LES CLUBS SPORTIFS SUITE A LA CRISE DU COVID 19

Le Conseil communal décide à l'unanimité

Article 1 : De solliciter du Gouvernement wallon ainsi que du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'ils prennent de nouvelles mesures nécessaires pour apporter leur soutien financier et accompagnement sur le long terme aux clubs sportifs amateurs suite à la crise du covid-19.

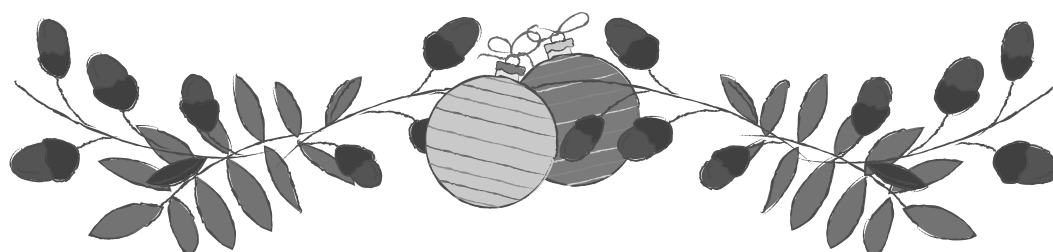
Article 2 : De demander auxdits Gouvernements de prendre des mesures adéquates selon la situation de chaque club sportif avec un œil attentif aux entités rurales.


Article 3 : D'inviter les autres villes et communes à adopter la présente motion.

Monsieur le Président informe l'assemblée que les prochaines séances du Conseil se tiendront normalement les 26 avril, 25 mai et 29 juin 2021.

Il remercie ensuite le public et la presse et prononce le huis clos.

Ainsi fait en séance à Macon le mardi vingt-trois mars deux mille vingt et un, levée à vingt et une heures vingt-six minutes



34 rue de Virelles à CHIMAY • www.vilainetfils.be 

SEANCE DU 26 AVRIL 2021

Point 1 : INTERPELLATION CITOYENNE DU COMITE « CHIMAY POUR TOUS »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Philippe GENET, représentant le comité « Chimay pour tous ».

Monsieur GENET signale qu'il prend la parole au nom du comité rassemblant des personnes de plusieurs villages de la région de Couvin-Chimay-Momignies. Il présente le communiqué de clarification du comité « Chimay pour Tous ».

Exposé de Monsieur GENET.

Le comité « Chimay pour tous » est un collectif de citoyens qui a été créé à la suite de l'introduction récente et massive de demandes de permis dérogatoires au plan de secteur pour l'implantation de turbines éoliennes industrielles sur différents sites situés sur les territoires de Momignies – Chimay – Couvin.

Le comité se positionne clairement en défaveur de l'installation de nouvelles turbines dans notre région et pose les questions suivantes :

- pour qui est produite l'électricité ?
- qui produit cette électricité et avec quel financement ?
- dans quel but est produite l'électricité ?

La région Chimay- Couvin- Momignies couvre déjà ses besoins en électricité grâce au parc éolien de Baileux.

D'après les promoteurs eux-mêmes (sources site internet wechimay), trois éoliennes suffisent à pourvoir en électricité 10 000 ménages, en se basant sur une consommation de 3 500 kw/h/an par ménage. Faisons le compte:

- Chimay compte 9805 habitants, ce qui donne 3 éoliennes (théorique, cf. justification ci-dessous),
- Momignies compte 5273 habitants, soit 1,5 éoliennes (théorique),
- Couvin compte 14151 habitants, soit 4,5 éoliennes (théorique).

Les éoliennes de Baileux (9 actuellement) couvrent 30 000 ménages, soit $30\,000 \times 2,5 = 75\,000$ personnes si l'on considère un ménage moyen, c'est-à-dire déjà deux fois plus que nécessaire.

Aujourd'hui, les sites proposés par les promoteurs sont en effet tous impactant, tant pour la population que pour la biodiversité dans notre région.

A la fin de son exposé, Monsieur GENET souhaite connaître la position du Collège communal quant à l'implantation d'éoliennes.

Monsieur le Président répond au nom du Collège communal. En 2003, la société WINDVISION a introduit une demande de permis unique pour l'implantation de 13 éoliennes à Momignies et à Macon. Un refus de permis unique a été délivré après plus de dix ans. Cette même société a été reçue par le Collège communal le 7 avril dernier. Un nouveau projet de 4 éoliennes d'une hauteur de 200 mètres est à l'étude. L'implantation serait proche de celle du projet initial. Le Collège communal a déjà refusé le premier projet et ce nouveau projet sera également refusé. Le Collège communal est partisan des énergies vertes. Il est favorable à l'installation d'éoliennes à des endroits peu ou pas visibles, telle la mer, en bordure d'autoroutes, dans des zones industrielles... Les éoliennes engendrent des nuisances sonores et sont néfastes pour la faune. Un projet existe également sur le territoire de la commune de Chimay : le Collège communal n'a aucun pouvoir à ce sujet. L'installation de panneaux photovoltaïques au sol aurait beaucoup moins d'impacts négatifs. Le Collège communal a interrogé l'A.I.E.S.H. concernant l'installation d'éoliennes et les répercussions du surplus de production sur le réseau de distribution d'électricité. La réponse de l'A.I.E.S.H. est attendue.

Point 2 : INFORMATIONS

Monsieur le Président informe l'assemblée de l'organisation des cérémonies patriotiques du 9 mai 2021 en comité restreint, soit maximum 10 personnes : des représentants des associations patriotiques et un représentant pour chaque groupe politique du conseil communal. Les cérémonies seront retransmises sur les réseaux sociaux.

Point 3 : BIBLIOTHÈQUE – RAPPORT D’ACTIVITÉS 2020

Le Conseil communal décide à l’unanimité d’approuver le rapport d’activités 2020 de la bibliothèque.

Point 4 : ASSOCIATIONS ET ASBL – COMPTE 2020

Le Conseil communal décide à l’unanimité d’approuver le compte 2020 de l’ASBL Royal Tennis Club de Momignies aux montants suivants :

- Recettes : 35.174,46
- Dépenses : 37.720,55
- Résultat : - 2.546,09

Point 5 : VOIRIE – MODIFICATION – DÉPLACEMENT DU SENTIER N°128 A MOMIGNIES

Le Conseil communal,

Vu la demande introduite par l’administration communale de Momignies et son PCDN, en collaboration avec le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), Programme wallon de Développement Rural (PWdr), Natagora, le Département de l’Étude du milieu naturel et agricole (DEMNA), le Département Nature et Forêts (DNF), le Cercle des Naturalistes et Astronomes Amateurs de la Botte du Hainaut (CNABH) ;

Considérant qu’il s’agit de la création d’une trame « bleue » dans le cadre d’un projet LIFE/BNIP Belgian Nature Integrated Project (protection de 4 espèces d’amphibiens) incluant la restauration de la mare agricole du Pré Simon entre la rue de la Quarantaine et le RAVel ;

Considérant la nécessité du déplacement du sentier repris à l’Atlas des voiries vicinales de 1841 de Momignies sous le n° 128 afin de permettre l’accès et l’observation de la mare et d’optimiser la circulation pédestre ;

ARRÊTE à l’unanimité :

Article 1^{er} : Le déplacement du sentier n° 128 à MOMIGNIES, tel que repris au plan susmentionné, est approuvé.

Point 6 : PLAN D’AMENAGEMENT DE L’EXTENSION DU CIMETIERE DE MACQUENOISE – APPROBATION

Le Conseil communal, sur proposition du Collège communal ;

DECIDE à l’unanimité :

Article 1^{er} : Le plan d’aménagement actualisé de l’extension du cimetière de MACQUENOISE, tel qu’il a été élaboré par le service communal de l’aménagement du territoire, est approuvé.

Point 7 : AGENCE POUR UNE VIE DE QUALITE (AVIQ) – « GENERATIONS SANS TABAC » – CHARTE DE L’ALLIANCE POUR UNE SOCIETE SANS TABAC – ADHESION

Le Conseil communal décide à l’unanimité :

Article premier : D’adhérer à la charte de l’alliance pour une société sans tabac.

Article 2 : De transmettre la charte signée à l’Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ).

Le président prononce le huis clos.

Ainsi fait en séance à Macon le lundi vingt-six avril deux mille vingt et un, levée à vingt et une heures quarante-cinq minutes.



SEANCE DU 25 MAI 2021

Excusées : BROUSMICHE, CURRI.

Point supplémentaire demandé par le groupe I.C. : PRISE EN CHARGE DU LOYER DE LA RESIDENCE « LE TOUT VENT » PAR LA COMMUNE DE MOMIGNIES AU-DELA DU 31 DECEMBRE 2023

Monsieur le Président annonce d'emblée la demande du Collège communal de reporter le point car de nombreuses questions subsistent encore à ce sujet.

Il tient à préciser qu'il n'y a pas eu de lacunes dans le suivi administratif du dossier relatif à l'assainissement du site et que l'on vient de recevoir la décision officielle d'exemption d'une étude préalable sur les incidences environnementales.

D'un récent contact avec le cabinet ministériel compétent, il a été informé de la signature imminente de l'arrêté ministériel provisoire de reconnaissance en site à réaménager. Celui-ci sera suivi d'une enquête publique dont les conclusions seront retransmises au Gouvernement wallon en vue de l'adoption de l'arrêté définitif.

Par ailleurs, nous avons reçu un accord pour lancer la procédure de marché jusqu'au stade de l'adjudication.

Les travaux de démolition devront être rattachés à la programmation Sowafinal 3 en ce qui concerne les subsides.

Passant ensuite au vote, à l'unanimité, le Conseil décide le report du point à une séance ultérieure.

Point 1 : INFORMATIONS

Monsieur le Président informe l'assemblée que la délibération du Conseil communal du 23 mars 2021, qui établit, pour l'exercice 2021, une taxe communale annuelle sur l'enlèvement des déchets ménagers et des déchets y assimilés, a été approuvée par le Service Public de Wallonie.

Point 2 : FINANCES COMMUNALES

2.1. COMPTE 2020

Le Conseil communal approuve, par 10 oui et 5 abstentions, le compte 2020 aux montants suivants :

Service ordinaire :

- Droits constatés nets : 8.383.303,40
- Engagements : 7.990.099,69
- Résultat de l'exercice propre : 393.203,71

Service extraordinaire :

- Droits constatés nets : 1.412.604,40
- Engagements : 2.667.368,02
- Résultat budgétaire 2020 – Service ordinaire : 393.203,71
- Résultat budgétaire 2020 – Service extraordinaire : - 1.254.763,62

2.2. MODIFICATION BUDGETAIRE N°1/2021

Le Conseil communal approuve, par 8 oui et 7 abstentions, la modification budgétaire n° 1/2020 aux montants suivants :

Service ordinaire :

	Recettes	Dépenses	Solde
Montant budget initial	8.057.897,06	8.014.317,7	43.579,34
Augmentation	359.435,46	162.986,74	196.448,72
Diminution	52.822,91	343.636,61	290.813,70
Nouveau résultat	8.364.509,61	7.833.667,85	530.841,76

Service extraordinaire :

	Recettes	Dépenses	Solde
Montant budget initial	2.141.694,82	1.935.846,45	205.848,37
Augmentation	2.320.868,27	2.104.281,51	216.586,76
Diminution	226.848,37	21.000	- 205.848,37

Point 3 : ASSOCIATION ET ASBL – COMPTE 2020

3.1. ACADEMIE DE LA BOTTE DU HAINAUT

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte de l'Académie de la Botte du Hainaut aux montants suivants :

- Total actif et passif : 37.744,27
- Résultats de l'exercice : 3.026,93

3.2. COMPAGNIE DES ARCHERS

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte de la Compagnie des Archers aux montants suivants :

- Recettes : 13.151,15
- Dépenses : 11.567,65
- Solde : 1.583,50

Point 4 : INTERCOMMUNALES – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

4.1. IPALLE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2021

Le Conseil communal,

Considérant les points suivants à l'ordre du jour de l'intercommunale :

1. Approbation du rapport de développement durable 2020 ;
2. Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2020 de la SCRL IPALLE ;
 - 2.1. Présentation des comptes annuels par secteur d'activité, des comptes annuels de la SCRL IPALLE et de l'affectation du résultat ;
 - 2.2. Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ;
 - 2.3. Rapport du Commissaire (réviseur d'entreprises) ;
 - 2.4. Approbation des comptes annuels et de l'affectation du résultat ;
3. Approbation des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2020 de la SCRL IPALLE ;
 - 3.1. Présentation des comptes annuels consolidés de la SCRL IPALLE et de l'affectation du résultat ;
 - 3.2. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ;
 - 3.3. Rapport du Commissaire (réviseur d'entreprises) ;
 - 3.4. Approbation des comptes annuels consolidés et de l'affectation du résultat ;
4. Décharge aux administrateurs ;
5. Décharge au Commissaire (réviseur d'entreprises) ;
6. Rapport de rémunération (article 6421-1 du CDLD) ;
7. Création de la filiale « Eol'Wapi » ;

Décide, sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins, d'approuver, par 15 voix pour, les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2021 de l'Intercommunale Ipalle.

4.2. INTERSUD - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2021

Le Conseil communal, sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins ;

Décide à l'unanimité d'approuver, par 15 voix pour, les points ci-après inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2021 de l'Intercommunale INTERSUD .

4.3. IMIO ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2021

Le Conseil communal, considérant que l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire porte sur :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
3. Présentation et approbation des comptes 2020 ;
4. Décharge aux administrateurs ;
5. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
6. Désignation d'un collège de 2 réviseurs pour les années 2021-2023 ;

Considérant que les points précités sont de la compétence de l'Assemblée Générale et ce conformément à l'article 24 des statuts de l'intercommunale IMIO ;

décide, sur proposition du Collège communal, à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour.

4.4. IGRETEC – ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2021

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver :

- le point 1 de l'ordre du jour, à savoir : « Affiliations/Administrateurs » ;
- les points 2 et 3 de l'ordre du jour, à savoir : « Comptes annuels statutaires arrêtés au 31/12/2020 – Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2020 – Rapport de gestion du Conseil d'Administration – Rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes » ;
- le point 4 de l'ordre du jour, à savoir : « Approbation du rapport du Conseil d'Administration au sens de l'article L6421-1 du CDLD » ;
- le point 5 de l'ordre du jour, à savoir : « Décharge à donner aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2020 » ;
- le point 6 de l'ordre du jour, à savoir : « Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2020 » ;

4.5. ASSOCIATION INTERCOMMUNALE HOSPITALIERE DU SUD HAINAUT ET DU SUD NAMUROIS – ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2021

Le Conseil communal,

Vu les rapports du Conseil d'Administration, du Commissaire et du réviseur ;

décide à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour et les comptes 2020 de l'Association Intercommunale Hospitalière du Sud Hainaut et du Sud Namurois qui seront présentés lors de l'Assemblée générale du 29 juin 2021.

4.6. ASSOCIATION INTERCOMMUNALE GENERATION THIERACHE – ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2021

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour et les comptes 2020 de l'Association Intercommunale Génération Thiérache qui seront présentés lors de l'Assemblée générale du 23 juin 2021.

4.7. INTERCOMMUNALE A.I.E.S.H. – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – APPROBATION ORDRE DU JOUR

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les points de l'ordre du jour qui seront présentés lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2021.

5.1. CONVENTION ENTRE LA MOMINOISE ET LA COMMUNE – SUBVENTION POUR LE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT – SOLDE DES TRAVAUX AU TERRAIN DE FOOTBALL

5.2. GARANTIE DE L'EMPRUNT PAR LA COMMUNE

Ces points sont modifiés à la suite d'un changement de stratégie pour le financement du solde du terrain synthétique et intitulés :

OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB DE FOOTBALL ES MOMINOISE

Le Conseil communal,

Vu la décision du Conseil communal du 23/01/2018 marquant son accord de principe sur la participation financière de la commune et sa décision du 26/02/2019 acceptant de prendre en charge le solde des travaux d'aménagement d'un terrain synthétique de vestiaires et des abords ;

Attendu que le club de football ES Mominoise doit contracter un emprunt pour financer le solde des travaux non subsidiés ;

Attendu que celui-ci n'a reçu qu'une seule offre de chez Belfius à un taux élevé (2,89%) ;

Considérant l'accord de principe sur la participation financière de la commune au club de football ES Mominoise quant au remboursement de l'emprunt pour le solde des travaux du terrain synthétique ;

Considérant que le taux de l'emprunt accordé au club de football est beaucoup plus élevé que le taux accordé à la commune pour la même somme ;

Considérant que la commune, sur la durée totale des emprunts (200.000,00 € en 15 ans pour le financement du terrain synthétique et 200.000,00 € en 20 ans pour le financement de la buvette), supportera un bien moindre coût de paiement d'intérêts non négligeable ;

ARRETE à l'unanimité :

Article 1^{er} : Une subvention exceptionnelle d'un montant de 400.000,00 € au club de football ES Mominoise est accordée, afin de prendre en charge le solde des travaux pour le terrain synthétique, la buvette et les abords non subsidiés.

Point 6 : MESURE DE SOUTIEN AUX COMMUNES EN FAVEUR DES CLUBS SPORTIFS DANS LE CADRE DE LA CRISE DE LA COVID 19

Le Conseil communal,

Considérant qu'en séance du 19 mars 2021, le Gouvernement wallon a proposé de mettre en place un mécanisme de soutien via les communes, sur base des informations fournies par la Direction des Infrastructures sportives du Département des Infrastructures locales du SPW Mobilité et Infrastructures en collaboration avec l'AISF, en faveur des clubs sportifs affiliés à une fédération sportive reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles ;

Considérant que les clubs doivent être constitués en ASBL ou en association de fait, avoir leur siège social situé en région wallonne et organiser leurs activités sur le territoire d'une commune wallonne ;

Considérant que cet engagement de la Wallonie vise à pérenniser l'activité des clubs sportifs au sein des communes wallonnes, mais également à leur permettre de préparer la reprise de leurs activités avec plus de sérénité ;

Considérant que ce soutien est réalisé via un versement aux communes à destination des clubs sportifs calculé en fonction du nombre d'affiliés éligibles de chaque club, à concurrence de 40 euros par affilié ;

Considérant qu'en contrepartie de ce soutien les autorités communales s'engagent à ne pas augmenter les loyers des infrastructures communales pour la saison 2021-2022 et les clubs sportifs bénéficiaires des subventions communales relevant du financement régional, s'engagent à ne pas augmenter les cotisations pour la saison 2021-2022 ;

Considérant que les clubs bénéficiaires de cette mesure de soutien sont les suivants :

Palette Espoir Momignies – 37 affiliés – 1480 euros de subsides

E.S. Mominoise – 403 affiliés – 16.120 euros de subsides

R.T.C Momignies – 151 affiliés – 6.040 euros de subsides

Pétanque Club de la Botte – 39 affiliés – 1.560 euros de subsides
Royal Vélo Club de Momignies – 30 affiliés – 1.200 euros de subsides
L'heureux Abri Momignies – 44 affiliés – 1.760 euros de subsides
Compagnie des Archers de Momignies – 40 affiliés – 1.600 euros de subsides
Ce qui représente 744 affiliés pour un montant total de 29.760 euros.

DECIDE à l'unanimité :

Article 1 : De prévoir 29.760 euros en modification budgétaire

Article 2 : De verser les montants aux clubs susmentionnés.

Point 7 : UTILISATION DE LA CAMERA ANPR PAR LA POLICE – AUTORISATION

Le Conseil communal arrête à l'unanimité :

Article premier : La Zone de Police de la Botte du Hainaut est autorisée à utiliser de caméras mobiles intelligentes (ANPR) de manière visible dans les lieux ouverts et les lieux fermés dont ils sont gestionnaires, ainsi que dans les lieux fermés accessibles au public et non accessibles au public dont ils ne sont pas gestionnaires.

Point 8 : MARCHE DE RAPPORT DE QUALITE DES TERRES SOUS VOIRIE – RATIFICATION DES DECISIONS DU COLLEGE COMMUNAL

Le Conseil communal arrête à l'unanimité :

ARTICLE 1^{er} : La décision du Collège communal du 28 avril 2021 d'approuver les conditions du marché de « Rapport de Qualité des Terres sous voirie » est ratifiée.

Point 9 : PROJET POLLEC – REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE LA MAISON COMMUNALE – CAHIER SPECIAL DES CHARGES – ESTIMATION – MODE DE PASSATION DU MARCHE – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal,

Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par Service public de Wallonie - DGO4 - Département de l'Energie et du Bâtiment durable, chaussée de Liège 140 - 142 à 5100 JAMBES, et que cette partie est estimée à 50.000,00 € (pour le marché complet) arrête à l'unanimité :

Article 1^{er} : Le cahier des charges N° 3P/2021/282 et le montant estimé du marché « Conception et réalisation d'une installation de chauffage biomasse à plaquettes, ainsi que son exploitation (maintenance en garantie totale et fourniture de combustible), dans une perspective de développement durable (dimensions environnementale, sociale et économique), et de sensibilisation citoyenne », établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 103.305,79 € hors TVA ou 125.000,00 €, 21% TVA comprise.

Point 10 : TRAVAUX DE DEMOLITION DES BATIMENTS DE L'HEUREUX ABRI – ETUDE COMBINEE D'ORIENTATION ET DE CARACTERISATION – MARCHE DE SERVICES – MODE DE PASSATION DU MARCHE – ESTIMATION – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal arrête à l'unanimité :

Article 1^{er} : Le cahier des charges N° 3P/2021/283 et le montant estimé du marché "Démolition des bâtiments de l'Heureux Abri - Étude combinée d'orientation et de caractérisation", établis par l'Intercommunale IGRETEC, sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 16.528,93 € hors TVA ou 20.000,00 €, 21% TVA comprise.

Monsieur le Président remercie le public et la presse et prononce le huis-clos.

Ainsi fait en séance à Macon le vingt-cinq mai deux mille vingt et un, levée à vingt et une heures vingt-cinq minutes.

SÉANCE DU 28 JUIN 2021

Excusée : CURRI.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il fait observer une minute de silence en la mémoire du père de l'Echevine, Véronique RIEZ, décédé le 28 mai dernier, et de feu Albert DEPRET, décédé il y a tout juste un an à ce jour.

L'Echevine RIEZ remercie le Conseil pour les marques de soutien qu'il a témoignées à sa famille à l'occasion du décès de son père.

Point 1 : INFORMATIONS

Néant.

Point 2 : FINANCES

2.1. C.P.A.S. – COMPTE 2020

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2020 du C.P.A.S. aux montants suivants :

Service ordinaire – Exercice propre :

- Droits constatés nets : 2.451.620,94
- Engagements : 1.972.362,42
- Résultat budgétaire : 479.258,52

Service extraordinaire :

- Droits constatés nets : 39.409,51
- Engagement : 0
- Résultat budgétaire : 39.409,51

Service comptable :

- Service ordinaire : 510.115,66
- Service extraordinaire : 39.409,51

2.2. MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1/2021

Le Conseil communal approuve la modification budgétaire n° 1/2021 aux montants suivants :

Service ordinaire :

	Recettes	Dépenses	Solde
Montant budget initial	2.287.825,94	2.287.825,94	0
Augmentation	528.258,52	400.558,52	127.000
Diminution	- 150.000	- 22.300	- 127.000
Nouveau résultat	2.666.084,46	2.666.084,46	0

Point 3 : ASSOCIATIONS ET ASBL
--

3.1. ASBL MOMIGNIES, MON VILLAGE – RAPPORT D'ACTIVITES ET COMPTE 2020

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le rapport d'activités et le compte 2020 de l'ASBL Momignies, Mon Village aux montants suivants :

- Total actif et passif : 14.770,39
- Recettes : 23.509,25
- Dépenses : 39.234,80
- Résultat de l'exercice : - 15.817,61
- Montant subside de la Commune : 7.500

3.2. CONVENTION D'OCTROI D'UN SUBSIDE EN 2021 A L'ASBL MOMIGNIES MON VILLAGE

Le Conseil communal,

Considérant que l'A.S.B.L. Momignies, Mon Village, bénéficiait d'une subvention de la Fondation Chimay Wartoise pour lui permettre de garantir le paiement des rémunérations de l'animateur(trice) de la Maison communautaire ; que cette subvention n'est plus allouée depuis le 1^{er} juin 2020 ;

Considérant que la subvention est octroyée à des fins d'intérêt public, à savoir la gestion de la Maison Communautaire ;

Considérant le projet de convention à conclure avec l'A.S.B.L. Momignies, Mon Village, réglant les modalités d'octroi et d'utilisation de cette subvention ;

Considérant l'article 840/332-02, Subsidés ASBL Momignies Mon Village, du service ordinaire du budget de l'exercice 2021 ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Un subside, d'un montant maximum de 20.000 euros, est octroyé à l'ASBL Momignies Mon Village, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, destiné à couvrir le coût de la rémunération des prestations de l'animateur(trice) de la maison Communautaire, est ratifiée.

3.3. ASBL PROMOTION TOURISME – RAPPORT D'ACTIVITES 2020 – COMPTE 2020

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le rapport d'activités et le compte 2020 de l'ASBL Promotion Tourisme aux montants suivants :

Château-ferme et ASBL Nature à Momignies :

- Recettes : 225.458,10
- Dépenses : 251.020,57
- Solde : - 25.562,47

3.4. CERCLE DES NATURALISTES ET ASTRONOMES AMATEURS DE LA BOTTE DU HAINAUT (C.N.A.B.H.) – RAPPORT D'ACTIVITES ET COMPTE 2020

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le rapport d'activités et le compte 2020 du Cercle des Naturalistes et Astronomes amateurs de la Botte du Hainaut aux montants suivants :

- Recettes : 19.539,33
- Dépenses : 20.870,14
- Résultat : - 1.330,81

Point 4 : FABRIQUES D'ÉGLISES

4.1. FABRIQUE D'ÉGLISE DE MACQUENOISE – COMPTES 2017 – 2018 – 2019

4.1.1. COMPTE 2017 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE MACQUENOISE

Le Conseil communal, considérant que le compte 2017 est en boni de 2.263,68 euros, arrête par 15 voix et 1 abstention, le compte de l'exercice 2017 arrêté par le Conseil de Fabrique de Macquenoise.

4.1.2. COMPTE 2018 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE MACQUENOISE

Le Conseil communal, considérant que le compte 2018 est en boni de 2.529,55 euros arrête par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2018 arrêté par le Conseil de Fabrique de Macquenoise.

4.1.3. COMPTE 2019 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE MACQUENOISE

Le Conseil communal, considérant que le compte 2019 est en boni de 2.595,69 euros, approuve par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2019 arrêté approuve par le Conseil de Fabrique de Macquenoise.

4.2. COMPTES 2020

4.2.1. COMPTE 2020 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE MOMIGNIES

Le Conseil communal, considérant que le compte 2020 est en boni de 11.777,80 euros, approuve par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2020 arrêté par le Conseil de Fabrique de Momignies.

4.2.2. COMPTE 2020 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE BEAUWELZ

Le Conseil communal considérant que le compte 2020 est en boni de 1.257,92 euros, approuve par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2020 arrêté par le Conseil de Fabrique de Beauwelz.

4.2.3. COMPTE 2020 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE SELOIGNES

Le Conseil communal, considérant que le compte 2020 est en perte de 3.226,49 euros, approuve par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2020 arrêté par le Conseil de Fabrique de Seloignes.

4.2.4. COMPTE 2020 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE MACON

Le Conseil communal, considérant que le compte 2020 est en boni de 526,98 euros, arrête par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2020 arrêté par le Conseil de Fabrique de Macon.

4.2.5. COMPTE 2020 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE MACQUENOISE

Le Conseil communal, considérant que le compte 2020 est en boni de 2.862,27 euros, approuve par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2020 arrêté par le Conseil de Fabrique de Macquenoise.

	Recettes	Dépenses	Solde	Intervention communale
Momignies	31.530,30	19.752,50	11.777,80	16.342,88
Beauwelz	8.516,73	7.258,81	1.257,92	7.029,02
Seloignes	7.355,02	10.581,51	-3.226,49	4.974,61
Macon	10.251,7	9.724,72	526,98	7.287,18
Macquenoise	7.958,39	5.096,12	2.862,27	5.214,35

4.3. FABRIQUE D'ÉGLISE DE MACQUENOISE – BUDGET 2021

Le Conseil communal décide par 15 voix et une abstention d'approuver le budget 2021 de la Fabrique d'Église de Macquenoise.

	Recettes	Dépenses	Solde	Intervention communale
Macquenoise	8.224,29	8.224,29	0	5.428,60

Point 5 : ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – POLES TERRITORIAUX – ADHESION – RATIFICATION

Le Conseil communal,

Considérant que l'un des objectifs majeurs du Pacte pour un Enseignement d'excellence consiste à rendre l'école plus inclusive ; que pour ce faire, la Fédération Wallonie-Bruxelles va, dès septembre 2021, mettre en œuvre une importante réforme en créant des pôles territoriaux ;

Considérant que, comme l'indique la circulaire ministérielle 7873, les pôles territoriaux sont des structures attachées à une école d'enseignement spécialisé et composées d'équipes pluridisciplinaires (enseignants, éducateurs, logopèdes, kinésithérapeutes, ...) dont la mission sera d'accompagner les équipes éducatives dans la mise en place des aménagements raisonnables et aider les élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire ;

Considérant que les pôles territoriaux s'inscrivent dans la logique des zones¹ et que chaque pouvoir organisateur est tenu d'établir une convention de coopération avec un pôle territorial pour chacun de ses établissements d'enseignement ordinaire maternel, fondamental et secondaire ;

Considérant que, concernant la zone 10 de Charleroi-Sud, qui concerne note école communale, le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces nous informe que l'enseignement officiel organise trois pôles territoriaux afin d'assurer une proximité maximale avec les établissements d'enseignement ordinaire :

- un pôle organisé par la Province du Hainaut dont le siège sera l'Institut médico-pédagogique René Thône, situé 266 rue de Beaumont à 6030, Marchienne-au-Pont,
- un pôle organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement. La personne de contact est Catherine PRAILLET (catherinepraillet@cfwb.be – GSM : 0477 48 08 81),
- un pôle organisé par la Ville de Charleroi dont le siège sera l'école fondamentale d'enseignement spécialisé « Les Cerisiers », située 307 rue de la Tombe à 6001 Marcinelle ;

Considérant que la gestion de ces pôles se fera en partenariat avec d'autres écoles d'enseignement spécialisé, afin de garantir la prise en compte de toutes les pathologies concernées, que ce soit pour l'enseignement fondamental et secondaire ;

Considérant que pour pouvoir finaliser la création de ces trois pôles territoriaux officiels sur notre zone, il est nécessaire de comptabiliser un minimum de 12 300 élèves par pôle, mais le nombre de 14 000 semble plus raisonnable ;

Considérant que le Conseil de l'Enseignement des communes et des Provinces a sollicité la Commune afin de connaître ses intentions en précisant son adhésion éventuelle à un pôle territorial de l'enseignement officiel et le pôle avec lequel elle compte coopérer ;

Considérant que, comme les délais sont très courts, le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces souhaite que la Commune communique son choix d'adhésion à un pôle territorial avant le 20 mai 2021 ;

Vu la délibération du Collège communal du 19 mai 2021 concernant la décision d'adhérer au Pôle territorial organisé par la Province du Hainaut dont le siège sera l'Institut médico-pédagogique René Thône, situé 266 rue de Beaumont à 6030, Marchienne-au-Pont ;

DECIDE à l'unanimité :

Article premier : La délibération du Collège communal du 19 mai 2021 concernant la décision d'adhérer au Pôle territorial organisé par la Province du Hainaut dont le siège sera l'Institut médico-pédagogique René Thône, situé 266 rue de Beaumont à 6030, Marchienne-au-Pont, est ratifiée.

Point 6 : FOURNITURE DES REPAS SCOLAIRES – CAHIER SPECIAL DES CHARGES – ESTIMATION – MODE DE PASSATION DU MARCHÉ – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal arrête à l'unanimité le cahier des charges N° 3P/2021/277 et le montant estimé du marché « Fourniture de repas scolaires », établis avec l'aide de l'ASBL LE RENARD QUI PASSE. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 56.603,77 € hors TVA ou 60.000,00 €, TVA 6 % comprise pour une durée d'un an.

Point 7 : VOIRIE COMMUNALE – MODIFICATION – SUPPRESSION DU SENTIER N° 37 A MONCEAU-IMBRECHIES

Le Conseil arrête à l'unanimité la suppression du sentier n° 37 à MOMIGNIES telle que reprise au plan susmentionné.

Point 8 : PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL 2019-2021

8.1. MARCHÉ DE TRAVAUX – RENOVATION DE LA RUE DE LA SABOTERIE A SELOIGNES – CAHIER SPECIAL DES CHARGES – ESTIMATION – MODE DE PASSATION DU MARCHÉ – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal arrête à l'unanimité :

Article 1^{er} : Le cahier des charges N° AC/1160/2021/0006-2 et le montant estimé du marché « MOMIGNIES - PIC 2019/2021 - Rue de la Saboterie », établis par l'Arrondissement de Charleroi – Thuin sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 484.077,12 € hors TVA ou 585.733,32 €, 21% TVA comprise.

8.2. MARCHE DE TRAVAUX – AMENAGEMENT DE LA PLACE YVON PAUL A MACON – CAHIER SPECIAL DES CHARGES – ESTIMATION – MODE DE PASSATION DU MARCHE – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal arrête à l'unanimité :

Article 1^{er} : Le cahier des charges N° AC/1160/2021/0006 -1 et le montant estimé du marché « MOMIGNIES - PIC 2019/2021 - Place Yvon Paul (Phase 2) », établis par l'Arrondissement de Charleroi – Thuin sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 512.807,67 € hors TVA ou 620.497,28 €, 21% TVA comprise.

Point 9 : REGLEMENT CONCERNANT LA PROTECTION ANIMALE CONTRE LES RISQUES LIES A L'USAGE NOCTURNE DES TONDEUSES A GAZON AUTOMATISEES
--

Le Conseil communal,

Considérant que de nombreux cas d'accidents ayant entraîné des mutilations et des décès d'animaux, impliquant essentiellement le hérisson (*Erinaceus europaeus*) et mettant en cause l'usage nocturne de tels outils de tonte automatisés, sont rapportés par le personnel travaillant dans les Centres de revalidation des espèces animales vivant à l'état sauvage (ci-après « CREAVES ») mais également par de plus en plus de vétérinaires ;

Considérant que le hérisson commun, encore appelé le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), est une espèce de mammifères omnivores et principalement nocturnes vivant notamment aux lisières des jardins ;

Considérant que le hérisson constitue une des espèces protégées visées aux annexes III respectives de la Convention de Berne ainsi que du décret du 6 décembre 2001 susvisés ;

Considérant que cette protection légale du hérisson implique l'interdiction :

- 1° de capturer et de mettre à mort intentionnellement des spécimens de cette espèce dans la nature ;
- 2° de perturber intentionnellement cette espèce, notamment durant les périodes de reproduction, de dépendance, d'hibernation et de migration.

Considérant que les faits de mutilation et de décès des hérissons en lien avec l'utilisation nocturne des tondeuses automatisées, également relayés par la presse et faisant l'objet d'un constat très inquiétant de la part des vétérinaires s'occupant de faune sauvage, ont suscité un réel émoi et une vive inquiétude au sein de la population, pour une grande partie sensible au bien-être des animaux particulièrement lorsque ceux-ci font l'objet d'une protection légale ;

Considérant qu'il importe de garantir une protection plus efficace des espèces animales concernées tout en veillant à ce que les détenteurs de tondeuses à gazon automatisées puissent en faire usage dans des conditions préservant l'intégrité des animaux nocturnes ;

Considérant à cet effet qu'autoriser l'emploi de tondeuses automatisées uniquement dans la période de la journée comprise entre deux heures après le lever du soleil et deux heures avant le coucher du soleil, suivant les recommandations émises par le Service public de Wallonie sur son site Internet thématique : <http://biodiversite.wallonie.be> constitue une mesure adéquate et proportionnée permettant d'atteindre les objectifs poursuivis ;

Que durant la période de la journée décrite ci-dessus, les animaux nocturnes qui en sont victimes sont moins exposés aux risques d'accidents imputables aux outils de tonte automatisés ;

Considérant que l'article 58quinquies de la loi du 12 juillet 1973 précitée habilite le Conseil communal à prendre, pour tout ou partie du territoire communal, des règlements ou ordonnances plus stricts que les dispositions supérieures relatives à la protection des espèces végétales ou animales non-gibiers ;

Considérant qu'il est apparu judicieux que le Conseil communal se saisisse de la compétence que lui attribue la disposition légale susvisée ;

Sur proposition du Collège communal,

ADOpte à l'unanimité le règlement concernant la protection animale contre les risques liés à l'usage nocturne des tondeuses à gazon automatisées.

Article 1^{er}- De l'interdiction

§1^{er} - Il est interdit, sauf autorisation particulière du bourgmestre, de faire usage d'une tondeuse à gazon automatisée à tout endroit susceptible de constituer un habitat ou un milieu de vie pour le hérisson.

L'interdiction visée à l'alinéa 1^{er} ne s'applique pas dans la période de la journée comprise entre 08 h 00 et 17 h 00.

§2 - Avant toute utilisation d'une tondeuse automatisée, le fil ou câble périphérique permettant de délimiter le périmètre de tonte doit être installé en retrait et à une distance raisonnable des arbustes, buissons ou haies du jardin susceptibles d'abriter un hérisson empêchant ainsi les tondeuses de passer sous les frondaisons.

Article 2 - Des sanctions administratives

Le non-respect de l'interdiction ou de l'obligation visée à l'article 1^{er} est passible d'une amende administrative qui s'élève à 247,89 euros au maximum, conformément à l'article L1 122-33 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Monsieur le Président remercie le public et la presse et prononce le huis-clos.

Ainsi fait en séance le mardi vingt-huit juin deux mille vingt et un, levée à vingt et une heures six minutes.

Le Secrétaire, Le Bourgmestre, Rapporté par Véronique Riez, 1^{re} échevine.



CHANTIERS LURQUIN SPRL

15 B, Rue du Chemin de Fer

6536 THUILLIES

TEL : 071/53 33 74

www.mazout-lurquin.be

COMBUSTIBLES – CARBURANTS – LUBRIFIANTS

Téléphones utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE :	060/51.11.11.	FAX : 060/51.28.76
– SERVICES TRAVAUX :		
– GARAGE COMMUNAL :	060/51.24.85 – 060/51.17.74	
– GSM DE GARDE (WALLEE Michel) :	0497/53.91.98	
– GSM DE GARDE (WALLERAND Claude) :	0470/30.06.08	
– RECYPARC :	060/51.17.38	FAX : 060/51.17.38
C.P.A.S. :	060/51.04.30	FAX : 060/51.27.30
TAXI SOCIAL (CPAS) :	060/51.04.30	
CENTRE CULTUREL LOCAL :	060/51.24.60	FAX : 060/51.31.13
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI :	060/51.11.11	
BIBLIOTHEQUE DE MOMIGNIES :	0478/88.05.62	
	0498/03.58.36	
PAROISSE DE MOMIGNIES :	060/51.45.09	
	paroissedemomignies@hotmail.fr	
POLICE ZONALE :	MOMIGNIES : 060/41.40.30	FAX : 060/41.40.49
	ZP.BotHa.Proximite.Momignies@police.belgium.eu	
	CHIMAY : 060/21.06.40	
	URGENT : 101 – 112 (GSM)	
Siège administratif de la Police de la Botte du Hainaut Route de Mons, 74 – 6470 SIVRY-RANCE		060/51.01.55 – 060/51.01.56
DOCTEURS :	CROWET Béatrice :	060/77.00.60
	HARDY Pol :	060/51.25.80
	MAGOTTEAUX Odile :	060/77.00.65
	MORELLE Valérie :	060/41.28.02
	PETRE Freddy :	060/51.10.80
	VANDERHEYDEN Harmonie :	060/77.00.60
	GILLIAUX Philippe (Gynécologue) :	060/51.10.70
	HOSTIER Gilberte (Gynécologue) :	060/51.26.95
CENTRE DE SANTE DES FAGNES :	060/21.88.11	
Urgences Centre de Santé des Fagnes :	060/21.88.00	
CENTRE MEDICAL :	060/45.91.91 – garde : 1733	
URGENCES :	SERVICE MEDICAL : 112	
	POMPIERS : 112	
Pour les personnes sourdes, malentendantes et handicapées de la parole, système d'urgences FAX	112	
AMBULANCE (pompiers) – SAMU :	112	
ASSIST (transports médico-sanitaires) :	0472/08.47.96	
CROIX ROUGE AMBULANCE :	105	
MAISON DE LA CROIX-ROUGE :	060/21.54.48	
Permanence 24h/24h et 7/7 :	0477/33.00.42	
Ecrivain public – Maison de la Croix-Rouge	060/21.54.48	
	0495/43.40.77	
CENTRE ANTI-POISON :	070/24.52.45	
CROIX JAUNE ET BLANCHE :	071/59.96.66	
ASSOCIATION DES SOINS PALLIATIFS :	060/21.14.84	
SAGE-FEMME CURRI Kathia :	0473/68.95.86	

INFIRMIERES :	VANDEBOSSCHE Séverine :	060/21.56.79 – 0478/56.72.25
	MACQ Elodie :	0499/12.52.77
	LEGROS Fabienne :	0476/25.57.85
	DESHORME Sophie :	0476/69.10.54
	SCOHY Sophie :	0496/30.81.74.
	HARDY Monique :	060/51.17.95.
	CURRI Kathia :	060/51.17.95 – 0473/68.95.86
	BROUSMICHE Fabienne	0475/51.66.49
	VANHOVE Linda :	0494/79.79.31
	LAMBLOT Noémie :	0477/60.23.69
	WATREMEZ Laetitia :	0470/55.22.10
	LAUDELOUT Sabine :	0491/37.05.49
	PIETERS Christel :	0472/26.18.78
	LABY Stéphanie :	0494/03.92.81
	MANSENS Sylvia :	0471/66.14.80
	LAVAL Céline :	0499/99.45.14
	CLEERBAUT Isabelle :	0477/09.04.28
CAPITAINE Audrey :	0471/13.34.73	
PHARMACIENS :	MONIN François :	060/51.10.58
	PHARMACIE GAYE :	060/51.11.17
	MAGOTTEAUX Martine :	060/51.22.00
KINESITHERAPEUTES :	BOUILLET Christian :	060/51.19.20
	EGLEM Aurélien :	0476/62.85.28
	MAGOTTEAUX Juliette :	0489/56.53.96
	MICHAUX Marie-Christine :	060/51.15.38
	BAIOLET Maxime :	0495/83.18.60
	DEREME Maéva	0472/68.30.20
ERGOTHERAPEUTE :	ARCHAMBEAU Louise	0474/37.46.73
PSYCHOLOGUE :	LALOUX Sébastien	0473/98.27.52
DENTISTE :	FAGNART Martine :	060/51.28.36
PEDICURES :	LAMARD Katia :	060/51.12.80
	RIEZ Géraldine :	0479/52.58.42
	DUFRASNE-SCULFORT Béatrice :	060/51.15.50
	POLOME Céline :	0474/70.99.16
	SALMON Murielle	0477/98.38.21
	GOOSSENS Jessica	0494/68.30.39
	MACQ Audrey (Pédi Peps)	0470/18.55.26
COORDINATION DE SOINS A DOMICILE ADRF :	060/51.10.11	
LA PILERIE :	060/51.15.31	Fax : 060/51.35.52 064/21.12.27
RESIDENCE LE LIBERTY :	060/51.25.79	
RESIDENCE LE CHALON :	060/21.43.75	
VETERINAIRES :	BRUMAGNE Henry :	060/51.23.10 – 0496/52.54.51
	FEVRIER Cédric :	0495/54.81.79
	MATHOT Mélanie	0494/21.80.37
	ROMBAUX Philippe	
	et RENAUX Anne-Catherine :	060/51.27.09

CLOS D'EQUARRISSAGE : 053/64.03.11 – 053/64.02.11 – 053/64.02.34

S.W.D.E. : 087/87.87.87

A.I.E.S.H. : 060/41.22.08 – 060/41.10.10

T.E.C. : CHARLEROI : 071/23.41.11

071/23.41.66

CHIMAY : 060/21.12.33

Le véhicule Mobitec est présent le 2^e et 4^e jeudi à la gare de Chimay de 8h00 à 12h00 (pour cartes de réduction, abonnements, ...)

A.I.S (Agence Immobilière Sociale du SUD-HAINAUT) : 060/65.00.93 – ais.sudhainaut@gmail.com

SCRL Notre Maison :

Boulevard Tirou, 167 – 6000 CHARLEROI

071/53.91.00

Antenne de Beaumont

rue Marcel Tonglet, 142 – 6500 BEAUMONT

071/31.89.83

ASBL Les Petits Pas de la Botte, service d'accueillantes conventionnées

Grand rue, 33 – 6470 Rance

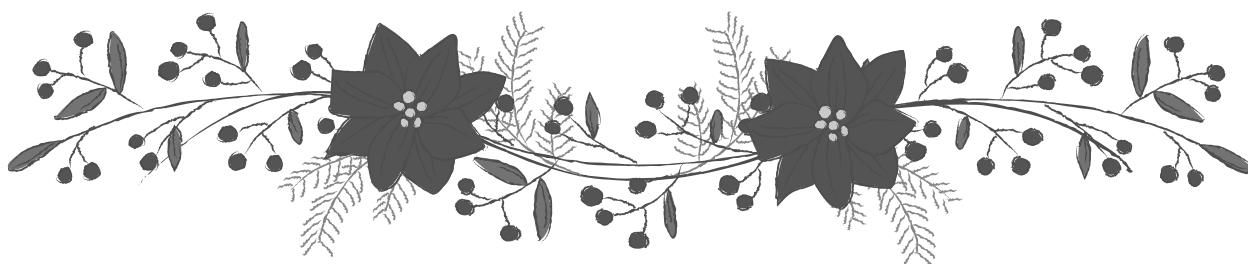
060/51.49.09 – infoppb@skynet.be

MAISON DE L'EMPLOI (ex FOREM) : 060/45.95.70

MOBILESEM : Centrale de Mobilité 0800 15230

POSTE DE MOMIGNIES : 022/01.23.45

Ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14h15 à 17h00, mardi et jeudi de 14h15 à 18h00.



**BRUNOIS
CONSTRUCTIONS**

Mçonnerie • Transformation • Rénovation
Sablage • Rejointoyage • Béton lissé
Petits terrassements • Chape • Carrelages

0498/47 08 35 - jeromebrunois@gmail.com - 6460 Robechies



Géraldine RIEZ
Pédicure Médicale

Diplômée de l'Institut de la Communauté française de Colfontaine

0479/52.58.42 Sur rendez-vous

COMMUNICATION PENSION

Réouverture du Pointpension de la commune de Momignies

Le Pointpension a lieu chaque troisième mercredi du mois. La prochaine permanence se tiendra donc le 15 décembre 2021.

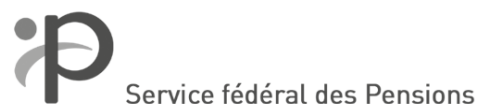
Nouveauté : le Pointpension se fera **uniquement sur rendez-vous** afin de vous éviter de devoir patienter. Ceci permet aussi à l'expert pension d'éventuellement préparer votre dossier.

Comment prendre rendez-vous ?

Téléphonez au numéro spécial pension **1765**.

(pour Charleroi tapez ensuite 2 + 1 + 8015).

Votre interlocuteur vous demandera la raison de votre visite afin de voir si cela peut être réglé par téléphone et vous éviter ainsi un déplacement inutile.



De l'étranger : 0032 78 15 17 65



DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES GRATUITS – TAXE 2021

Les sacs poubelles gratuits pour la taxe 2021 seront distribués jusqu'au 31 mars 2022 pendant les heures d'ouverture des bureaux de l'Administration communale. Au-delà de cette date, plus aucun sac ne sera distribué. Pour bénéficier de ces sacs, vous devrez impérativement être en ordre de paiement de toutes les taxes sur les déchets ménagers.

Les sacs poubelles gratuits pour la taxe 2020 seront distribués jusqu'au 31 décembre 2021.



AD CHIMAY

CPAS MOMIGNIES



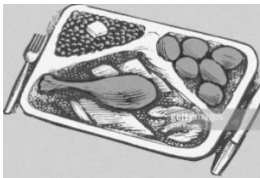
Respecter scrupuleusement l'heure de son rendez-vous

- Prendre son stylo
- Respecter la distanciation
- PORT du MASQUE OBLIGATOIRE

**Pour toute demande,
contacter le
060/51.04.30**

Prendre impérativement un **rendez-vous**
pour :

- Demande d'aide sociale**
(Lundi, mercredi, vendredi matin)
- Demande d'allocation de chauffage**
(Lundi, mercredi, vendredi après-midi)
- Demande allocation handicap**
(Jeudi matin)



Repas chauds livrés du lundi au samedi, repas du dimanche à réchauffer au prix de **6,12 €**.



Service d'aides ménagères proposé à toutes personnes ne sachant plus assumer les tâches du ménage soit ponctuellement, soit définitivement.
Tarif horaire : **6,50 €**.



**Transport social :
Service réservé aux
personnes valides et
autonomes**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.
Réservation au 060/51.04.30, (**dans les plus brefs délais**).

ATTENTION : Pour toute réservation qui n'aura pas été annulée, au plus tard la veille du transport prévu, un forfait de 5,00 € sera



**Service de Médiation
de dettes :**

Une permanence est assurée au CPAS par le service Solidarité Plurielle
Sur rendez-vous au
060/51.04.34



Compteurs à budget
Rechargements :
Lundi et Vendredi
de 9h à 11h00
Mercredi
de 13h30 à 16h00



**Commission de l'Aide Juridique de
l'arrondissement de Charleroi.**

SERVICE D'AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE.
Un avocat assure une permanence au CPAS deux vendredis par mois de 13h30 à 14h30.
**Pour connaître les dates des permanences et prendre rendez-vous, contacter le
060/51.04.30**

LOGEMENTS

1. Logement social

Il existe sur notre Commune des logements sociaux appartenant à la S.C.R.L. « NOTRE MAISON ».

- Soit le demander à la S.C.R.L. « NOTRE MAISON » Boulevard Tirou, 167 à 6000 CHARLEROI (071/31.77.60) ;
- Soit contacter l'assistante sociale de la S.C.R.L. « NOTRE MAISON », Madame LAVRY au 071/31.89.83.

2. AIS (Agence Immobilière Sociale)

Rue Pauline Hubert, 3
6470 Rance (Sivry-Rance)
ais.sudhainaut@gmail.com



3. Pour personnes pensionnées ou handicapées

10 logements à Momignies au Square Willy Mairesse en cogestion avec le Châlon



Allocation de chauffage

Site : SPP intégration sociale
Numéro d'appel gratuit : **0800/90 929**

Lors de votre demande munissez-vous de votre facture (attention, celle-ci sera présentée au CPAS dans les **60 jours de la livraison**) et de votre carte d'identité.

Sont dans les conditions :

1. **Les personnes ayant le statut BIM**
2. **Les personnes à faibles revenus**

Le ménage dont le montant des revenus annuels bruts imposables est inférieur ou égal à **20.356,30 €**, majoré de **3.768,51 €** par personne à charge (personne à charge = personne dont le montant des revenus bruts imposables est inférieur ou égal à 3380 €/an). Le revenu cadastral non indexé (X3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte. *Pour ces personnes, se munir de tout document attestant de leurs revenus.*

3. **Les personnes en médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes**
Pour ces personnes, se munir de l'attestation du Médiateur et de la preuve de paiement de la facture

Info pour les étudiants - KOTS



La Société de logement social « Notre maison » possède 49 kots depuis septembre 2015 et situés à la Place des Paniers à Louvain-la-Neuve. Autour d'un « commun » qui comprend une cuisine équipée, des sanitaires (2 douches/ 2 WC) et un living se trouveront de 5 à 7 chambres. Celles-ci sont meublées et munie d'un lavabo.

L'inscription ou toute information peuvent être obtenues en envoyant un mail à kot@notremaison.be

DURIEUX Sylvie
Directrice Générale f.f.

DAUBERCIES Maryse
Présidente

SERVICE DES TRAVAUX

Voirie Communale

Suite à une météo capricieuse au début de ce qu'on pourrait appeler l'été 2021, l'entretien de nos voiries a été fortement raccourci. En effet, un temps sec et chaud est nécessaire pour la pose d'émulsion et de grenailles. Je m'explique : il faut comparer l'émulsion « chauffée » à une cire de bougie. Si le sol est trop froid ou humide, elle se fige trop vite et la grenaille adhère beaucoup moins. Nous avons préparé des tronçons qui devaient être recouverts aussitôt mais la météo en a décidé autrement. Dès lors, nous ne pouvions pas risquer un gaspillage de produits et que cela ne tienne pas !! Nous allons bien entendu reporter ce retard à l'année 2022. Si le soleil est au rendez-vous, nous enduirons les chemins qui étaient au planning 2021 avec ceux prévus en 2022. L'entretien de nos fossés va reprendre d'ici peu grâce à l'acquisition d'une nouvelle pelle sur pneus achetée en octobre 2021.

Bâtiments Communaux

Une partie de l'équipe a entrepris les travaux habituels dans les écoles communales comme chaque année. Des améliorations pour le plus grand confort de nos enfants sont continuellement revues par notre Direction et notre personnel enseignant. L'installation de tableaux interactifs (TBI) par exemple était nécessaire et toutes nos implantations en disposent. Plusieurs parties de nos implantations ont été remises en couleur pour accueillir les élèves dans des classes encore plus belles. Dans le même temps, des transformations sanitaires pour une hygiène supplémentaire ont été réalisées grâce aux subsides que le Collège Communal a obtenu de la Fédération Wallonie Bruxelles.

L'autre partie de l'équipe s'est occupée entre autres du remplacement d'une toiture annexe au bâtiment qui jouxte l'école de Monceau-Imbrechies. Juste après cette rénovation, l'équipe a consolidé des ponts d'une de nos rivières (Oise). Une fois ce travail accompli, l'équipe s'affaira au cimetière de Seloignes pour reprendre les travaux de remplacement du mur. Une entrée plus large sera également entreprise prochainement.

Cimetières

La météo capricieuse de cette année a naturellement été un souci pour l'entretien de nos cimetières.

Les mauvaises herbes ont envahi de façon anarchique ces espaces qui vous sont chers. Avec les cantonniers de chaque village et un renfort en hommes très apprécié, nous avons réalisé le désherbage et je pense que dans l'ensemble, nous sommes de nouveau à jour dans la plupart de tous les cimetières de l'entité. J'ai également désigné un ouvrier communal qui aura la responsabilité du cimetière de Momignies qui est le plus important de notre entité. Deux jours par semaine, vous pourrez le rencontrer. Dans les autres villages, c'est le cantonnier qui est chargé de ce travail.

Environnement

Dans chaque trimestriel, je reviens sur la problématique des dépôts sauvages dans notre belle entité.

Je constate que certaines personnes considèrent nos bois communaux comme endroit pour composter leurs herbes de tonte et déchets verts divers. Je vous rappelle que cela est strictement interdit et que des caméras sont régulièrement déplacées par les agents de la DNF. Une amende de 500 € sera appliquée immédiatement en cas de non-respect. Les recyparcs sont à votre disposition et la plupart des déchets sont repris de façon gratuite (avec un maximum de poids dans certaines catégories).

Vente de véhicules et de matériels divers hors d'usage

L'Administration Communale a mis en vente dans une dernière parution du Vlan une série de véhicules hors d'usage. Cela n'a pas attiré l'attention d'acheteurs potentiels, a priori. Ils sont toujours en vente et attendent votre visite au garage communal. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous au numéro suivant : 060/51 17 74.

En début de printemps, le grand chapiteau sera également monté et mis en vente. A bon entendre !!

Sécurité

Vous avez sans doute vu que deux caméras de la police circulent dans le centre de Momignies. Des dégradations ont eu lieu et des vols successifs ont été enregistrés. La Police continue ses rondes dans notre entité et les caméras analysent sans arrêt de façon 360° les endroits où elles se trouvent.

Les personnes prises sur le fait seront directement poursuivies par la police. Évitez tous ces problèmes et luttons ensemble pour une tranquillité meilleure. Je vous rappelle par la même occasion que lorsque vous constatez une infraction, faites directement appel au 101. Si plusieurs appels concernant un fait arrivent au 101, il est enregistré dans une banque de données. La police est envoyée systématiquement pour l'appel en question mais revient plus souvent à l'endroit pour lequel vous appelez.

Je vous remercie pour votre attention.

CROWET Frédéric
Echevin des travaux



E. C . M . GARDIENNAGE
Informations 0479 / 75 14 39 (depuis la Belgique)

entreprise autorisée sous le N° d'autorisation ibz/
spf/Bce : 07 6205 8031

contact : ecmgardiennage@skynet.be

Votre partenaire en sécurité



Vente de matériels forestier,
de génie civil et horticole.

B.G. MAT

Bernard Gotiaux
Tél. 060/21 90 21 - Fax. 060/21 90 96
Gsm. 0495/24 03 03
bg_mat@skynet.be
www.bgmat.be

Route Charlemagne, 33
Z.I Baileux - 6460 Chimay

TA51268652/DER-E

Stop aux déchets dans la nature



Trions-les et jetons-les au bon endroit !



Temps de dégradation des déchets :

Déchets organiques



1 mois à 1 an

Papiers et cartons



1 à 6 mois

Mégots de cigarettes



2 à 15 ans

Textiles



3 à 5 ans

Déchets en caoutchouc



30 à 40 ans

Plastiques



100 à 500 ans

Canettes, boîtes en aluminium



100 à 500 ans

Verres



1000 ans

Handicontact communal...

Qu'est-ce que le Handicontact ?

C'est un référent de proximité communal qui informe, oriente et conseille.

Qui peut faire appel au Handicontact ?

Toute personne en situation de handicap, momentané ou non ainsi que toute personne de son entourage.

Pourquoi s'adresser au Handicontact ?

Car le référent de proximité peut répondre aux questions des citoyens et les orienter vers les services adéquats à leurs problématiques

PERMANENCE HANDICONTACT :

YVES SLOS

Tous les vendredis de 9 à 12h00

Rez-de-chaussée du Plan de Cohésion Sociale, rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 MOMIGNIES

Tél. 060/21.02.62. GSM. 0472/80.76.49 – E-mail : yves.slos@gmail.com

Il est également possible de contacter l'Echevine Fabienne BROUSMICHE qui gère la problématique du handicap dans ses attributions en formant le 0475/51.66.49. pour relayer toute demande.

Echevine responsable: Fabienne Brousmiche

RAPPEL DES PERMANENCES CONCERNANT LES PRIMES LIEES AUX TRAVAUX DANS LES HABITATIONS...

Primes régionales et communales concernant le logement :

Les mardis et jeudis de 9H00 à 12H00.

Rez-de-chaussée du Plan de Cohésion Sociale, rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 Momignies.

Tél. 060/21.02.62. GSM. 0472/80.76.49. E-mail : yves.slos@gmail.com

Pour toute information complémentaire, le citoyen est invité à prendre contact avec Yves SLOS dont les coordonnées se trouvent ci-dessus.



L'entraide pause-café St-Vincent de Paul

Un service solitaire, une équipe bénévole

Vous êtes disponible, vous avez le souci d'aider les autres
ou simplement envie de rejoindre une équipe d'amis, amies...
alors bienvenue chez nous !

De multiples tâches peuvent vous être proposées.

Contact : Monique Lust - Tel : 060/51.16.51

Calendrier des prochaines distributions pour l'année 2022

05 et 19 Janvier - 02 et 16 Février - 13 et 27 Avril - 11 et 25 Mai

08 et 22 Juin - 06 et 20 Juillet

Condition d'aide alimentaire : avoir un revenu inférieur à 1.200 € par mois pour une personne seule.



Un don pour ce service peut être fait au compte :

SVP. Entraide Pause Café N°BE30-0000-3251-5411

ou avec attestation fiscale BE02-3100-3593-3940

Communication : Entraide Pause Café 49 Momignies 6590



Envie de participer à des activités variées, alors rejoignez les membres
et l'équipe de Vie Féminine tous les jeudis, au local de la Rue Nordron à
Momignies. Programme des activités disponible au local

*Que la paix, l'amour soient au cœur de vos familles tout
au long de l'an nouveau !*

*Entraide Pause café
Vie Féminine*



Plan de Cohésion Sociale MOMIGNIES

L'équipe de Plan de Cohésion Sociale de Momignies (Service communal subventionné par la Région Wallonne) est composée (de gauche à droite) de : Michèle Sandrard, Mégane Bertrand et Martine Sobry.

Michèle
assistante sociale
et coordinatrice
du PCS

Martine
animatrice et en
charge de la Donnerrie

Mégane
éducatrice et
gestion des projets
enfants-jeunes

Brousmiche
Fabienne
Echevine
responsable



Rue de la Gendarmerie, 1 6590 Momignies
060/21.02.60 - 060/21.02.61
0498/78.28.24

pcsmomignies@gmail.com
www.momignies.be
PCS de Momignies



Quelques actions :

- * Aide aux devoirs
- * Actions enfants-jeunes (3-18 ans)
- * Conseil Communal des Enfants - Conseil Consultatif des Aînés
- * Permanence Insertion Socio-professionnelle par l'agent d'insertion du CPAS (sur rendez-vous)
- * Donnerrie à Macquenoise *



Le nouveau véhicule communal permet d'organiser des transports afin de faciliter l'accès à nos activités.



LA MAP, le rendez-vous des jeunes de 12 à 26 ans de Momignies Les mercredis de 16h à 18h et les vendredis de 18h à 20h 1 fois par mois

Suivez le programme sur notre page Facebook



LAMAPMOMIGNIES

Nouveau



*BAOBAB : Espace d'échanges parents-enfants (0-6 ans) organisé à Macon par l'ASBL Oxyjeune



Retour sur les projets du Conseil Communal des Enfants de Momignies

Lors de leur mandat en 2019, les enfants du Conseil Communal des Enfants ont eu la chance de suivre une formation organisée par la Croix Rouge jeunesse qui s'intitule : Benjamin Secouriste. L'année suivante, ils ont pu transmettre leur savoir aux nouveaux élus et commencer la rédaction d'un feuillet ainsi que des clichés pour l'illustrer.

C'est donc cette année après un an d'arrêt que les derniers membres du Conseil ont pu finaliser le projet.

Ce petit feuillet intitulé "Les petits secouristes" a été distribué dans chaque école de la commune aux élèves de la 4ème à la 6ème primaire.

N'hésitez pas à demander un exemplaire au PCS de Momignies



BRASSEUR jean, VANDEWEYER Valentin, LURKIN Sariane, DARDENNE Jade, POLITO Julia, DROMELET Charline, BENARAAR Anna, BUSIGNY Lorédana, VAN BASTELAERE Maëva, DEROUX Gauthier, TONGLET Thaïs, VIRGO Amandyne, DELEAU Zoé, DEKNOP Lola, EVERAERTS Clara



A l'instant où j'écris ces quelques lignes, le nouveau Conseil Communal 2021-2022 a été mis en place en novembre, après les campagnes électorales et les élections au sein des écoles.

A très vite pour des nouveaux projets.

Je tiens personnellement à féliciter tous les élus pour leur motivation, leur participation à toutes les réunions et leur bonne humeur !



Mégane Bertrand

Animatrice du Conseil Communal des Enfants



AIDE AUX DEVOIRS MOMIGNIES



L'AIDE AUX DEVOIRS DE MOMIGNIES EST UN LIEU CONVIVAL POUR LES ENFANTS QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS LORS DE LEURS DEVOIRS.

ILS SERONT ENCADRÉS PAR DES BÉNÉVOLES QUALIFIÉS ET DISPONIBLES AFIN D'ACCOMPAGNER AU MIEUX VOS ENFANTS. NOUS SOMMES LÀ POUR LES ÉLÈVES DE LA 1ÈRE À LA 6ÈME PRIMAIRE.

AU PROGRAMME

**Un goûter sain
Les devoirs**

**Des activités diverses
(bricolage, jeux, bibliothèque
un jeudi par mois,...)**

NEW

Transport possible
N'hésitez pas
à demander



Accès au matériel
informatique et à internet



Quand ?

LES MARDIS ET/OU JEUDIS DE 15H30 À 17H30,
SAUF LES CONGÉS SCOLAIRES ET LES JOURS FÉRIÉS.



Où ?

AU PLAN DE COHÉSION SOCIALE DE MOMIGNIES
RUE DE LA GENDARMERIE, 1
6590 MOMIGNIES



Participation ?

INSCRIPTION AU PCS AVEC L'ACCORD
DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE
COÛT : 0,50€ / JOUR
(GOÛTER, TRANSPORT COMPRIS)



RENSEIGNEMENTS

INSCRIPTIONS



BERTRAND MÉGANE



060/21.02.60
060/21.02.61

@ PCSMOMIGNIES@GMAIL.COM

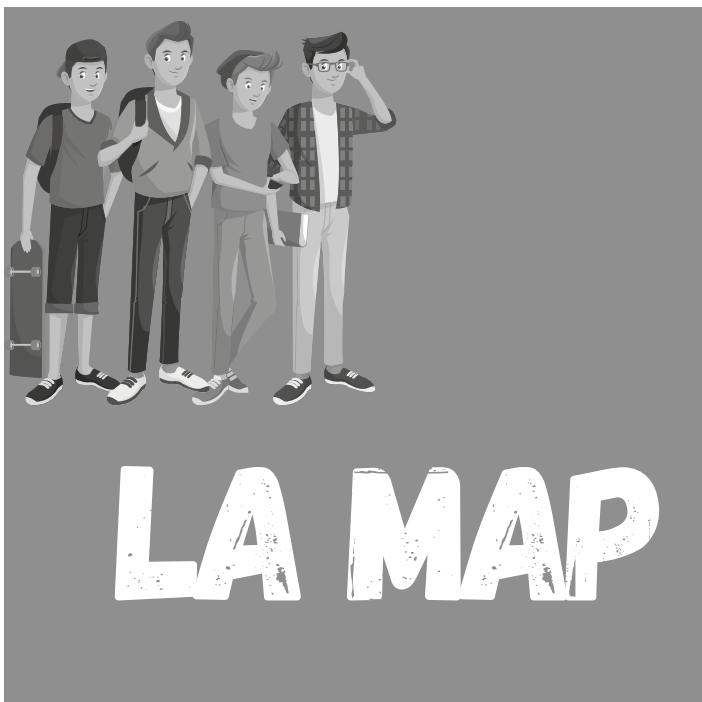


PCS DE MOMIGNIES



Wallonie





Le rendez-vous
des jeunes
de Momignies
de 12 à 26 ans



Le programme complet
sur notre page Facebook

5 janvier 2022 de 16h à 18h :
Accueil libre spécial Noël

 LAMAPMOMIGNIES

LE RENDEZ-
VOUS DES
JEUNES

Au PCS de Momignies
Rue de la
Gendarmerie, 1
6590 Momignies

**LE MERCREDI DE
16H À 18H
LE VENDREDI DE
18H À 20H**

 060/21.02.61
0498/78.28.24

Une fois par mois

 LAMAPMOMIGNIES

Notre programme complet
sur la page Facebook





Guide Commercial

BEAUWELZ - FORGE-PHILIPPE - MOMIGNIES - MACON - MACQUENOISE - MONCEAU-IMBRECHIES - SELOIGNES

SOUTENONS NOTRE COMMERCE LOCAL.

Une initiative du Collège communal de Momignies pour aider les commerçants de l'entité de Momignies en cette période difficile.



Commune de
Momignies

Sauf erreur ou omission à signaler à l'Administration communale de Momignies.



Forge-Philippe

Hostellerie de l'Oise

060/51.19.82

RUE DES COMBLES, 7

RESTAURANT



Pisciculture de Cendron

0495/27.14.61

RUE DE CENDRON, 12

info@etangsdecendron.be

PRODUCTEUR



Beauwelz

HANNECART Freddy

060/51.22.94

RUE DES BOIS, 9A

ALIMENTATION



CAFÉ-BRASSERIE



Chez Bertrand

060/45.69.78

RUE PILARDE, 13

bertrand.deroux@sfr.fr

REMI Jardin

0456/21.24.86

LES TRIEUX TROUÉS, 2

JARDIN & FLEURS



PRODUCTEUR



Traditions Wallonie

www.traditionswallonie.be

0487/627.634

SALMON Murielle

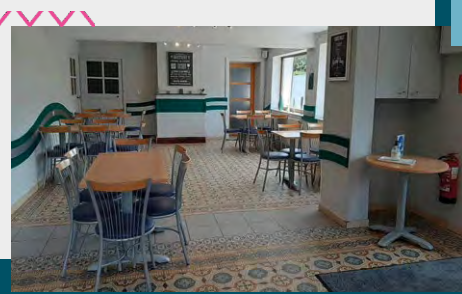
0477/98.38.21

CHEMIN ENTRE 2 BOIS, 5

PÉDICURE MÉDICALE



CAFÉ-ALIMENTATION



Bernadette et Fabrice

060/51.46.99

ROUTE VERTE, 38

Macquenoise



Macquenoise

BÉVIERRE Olivier

060/51.17.61

ROUTE VERTE, 3

ARCHITECTE



Chez Mathilde

060/51.26.35

PLACE DE COURQUAIN, 3

CAFÉ



DIEU Annabelle

060/51.17.76

ROUTE VERTE, 35

COIFFEUSE



Escavèche Du Val d'Oise

060/51.11.86

LE VAL D'OISE, 18A

contact@escavecheduvaldoise.be

PRODUCTEUR



FORTEMPS Robert

060/51.14.45

PLACE DE COURQUAIN, 1

fortempsrobert@skynet.be

TABAC/ÉPICERIE



HANNECART Christophe

0494/38.52.88

ROUTE VERTE, 10

christopherhannecart@gmail.com

ELECTRICITÉ



MAC' NOISE

0474/43.30.05

LE VAL D'OISE, 3

SNACK



Tonglet-Lemasson

060/51.11.31

LE VAL D'OISE, 7

STATION-SERVICE



Macquenoise

L'or rouge de Chimay

0477/83.53.52

RUE DU CONGO, 2

Valérie et François LENAIN

SAFRANIÈRE



Macon

Aux petits jardins

060/51.40.39 - 0479/36.30.29

RUE BALASSE, 2

hutinsylvie9@gmail.com

PÉPINIÉRISTE



Coiffure SVETA

0493 14 57 37

RUE BALASSE 4

COIFFEUSE



DELCHAMBRE Patrick

060/51.22.74

RUE JOSEPH HANNECART, 6

citroen.macon@skynet.be

GARAGISTE



BOUCHERIE

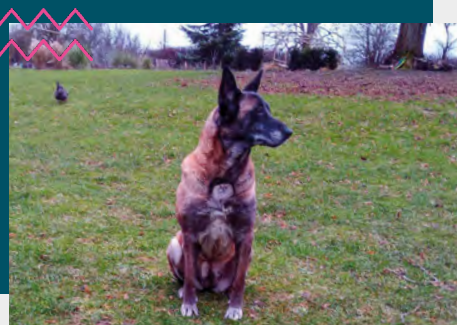
DEPRET Gauthier

060/51.12.13

RUE D'EN BAS, 10

GARDIENNAGE

Aut spfi/ibz 07 62 05 80 31



ECM Gardiennage

0479/75.14.39

RUE BALASSE 2

ecmgardiennage@skynet.be



PETITE RESTAURATION

Le Clocheton

0474/60.62.32

LE FOURNEAU, 4

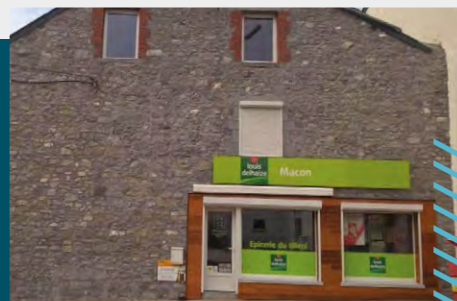
ALIMENTATION

Louis Delhaize

L'épicerie du Tilleul

060/51.18.83

RUE D'EN BAS, 4



Momignies

VALLEZ Luc

060/51.13.52

CHAUSSÉE DE CHIMAY, 12
vallez.nissan@gmail.be

GARAGISTE



Au Croustillon

060/51.10.66

RUE CHANTRENNE, 43

SANDWICHIERIE



MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION

BRICO DEMARET

060/51.10.59

RUE MAHY, 14
bricodemaret@skynet.be

Chez Flech

060/21.14.49

PLACE DE LA GARE, 3
tavernechezflech@hotmail.fr

CAFÉ-PETITE RESTAURATION



COIFFEUSE

Aly Magie 'N' Hair

0470/94.38.43

GRAND PLACE, 25/B



BIRON et fille sprl

060/51.10.66

ROUTE DE SELOIGNES, 1
sabi@skynet.be

ARDOISIERS



CAFÉ-BRASSERIE

Café de la Boiserie

060/51.20.28

GRAND PLACE, 9



FRITERIE-SNACK

Chez Rachel

FERMÉ LE MERCREDI

0470/99.26.57

ROUTE DE MACON



FRITERIE-SNACK



Chez Michèle

060/34.50.08 - 0490/42.16.45

RUE MANDENNE
FACE AUX VERRERIES

COIFFEUSE

Cinopine

060/51.29.09

RUE DE L'EAU D'ANOR, 11



CONFISERIE



Confiserie KALINE

060/51.14.94

RUE MANDENNE, 15C
tonglet.station@skynet.be

STATION-SERVICE

Daubercies

060/51.10.66

RUE CHANTRENNE, 43



TOITURES

DEMALSY Stéphane

0474/82.32.48

RUE MAHY, 38



FUNÉRAILLES



DESMET DARDENNE

060/45.61.32

RUE DE LA KERTCHENNE, 11
desmet.dardenne@skynet.be

CONSTRUCTION



DESTRES Claude

060/51.35.12

LA FLACHE MAHY, 3A
destresclaud@skynet.be

BIEN-ÊTRE

EBENE SPA

0497/06.75.78

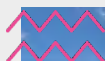
RUE GAHY, 1



FAIGNOY Arnaud

0479/11.57.09

RUE DE LA KERTCHENNE, 7



ARDOISIER

Flours Christine

060/21.94.38

RUE DE LA QUARANTAINE, 10



JARDIN & FLEURS

HOTEL-RESTAURANT



Hostellerie du Gahy

060/51.10.93

RUE GAHY, 2

IMPRIMEUR



Imprimerie DESHORME

060/51.26.36

ZONE INDUSTRIELLE, 2

imp.deshorme@skynet.be

La Cave des Fagnes

060/21.00.40

RUE MANDENNE, 1

BOISSONS



La Maison des Services

060/34.73.59

RUE MANDENNE, 1

info@maisondesservices.be

SERVICES



JARDIN & FLEURS

La Rose d'Antibes

060/51.12.67

GRAND-PLACE, 24



JARDINS & FLEURS

La Roseraie Pourpre

060/51.18.98

laroseraiepourpre1@hotmail.com

TRIEUX WAIRIES, 25

Les Rôtisseries Avesnoises

00333 27 29 50 04

GRAND' PLACE

DIMANCHE MATIN

ALIMENTATION



RESTAURANT

La Thiérache | Restaurant de collectivité,
traditionnel et traiteurs

060/45.95.66

RUE NORDRON 16

Librairie de Momignies

060/51.17.18

RUE CHANTRENNE, 19 A

librairie6590@gmail.com

LIBRAIRIE-PAPETERIE



ALIMENTATION

Marché Hebdomadaire

LE MERCREDI MATIN DE 8.00 À 14.00

GRAND' PLACE

MALACORD Guy SPRL
060/51.19.56 - 0479/28.82.36
ROUTE DE BEAUWELZ, 48

ENTREPRISE GÉNÉRALE



Match
060/51.10.35
ROUTE DE MACON, 7

ALIMENTATION



Mini-Macq
060/51.11.59
RUE MANDENNE, 23
minimacq@hotmail.com

CADEAUX



Night and Day 110
CARBURANT TOURNEUR
060/85.80.01
RUE MANDENNE, 38

STATION-SERVICE



Poissonnerie
LE MERCREDI DE 15.00 À 16.00
GRAND' PLACE

ALIMENTATION



ÉLECTROMÉNAGER

Electroménager Mascré Francis
060/51.18.44
RUE CHANTRENNE, 3



GARAGISTE

MELAGOM
060/51.41.51
ZONE INDUSTRIELLE, 6

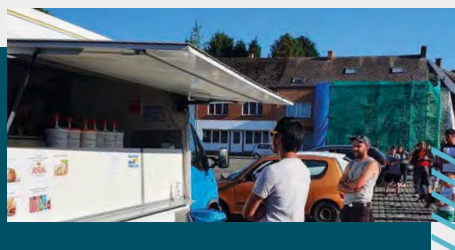
Momignies Pneus Service
060/51.14.86
RUE CHANTRENNE, 30
momigniespneuservices@skynet.be

GARAGISTE



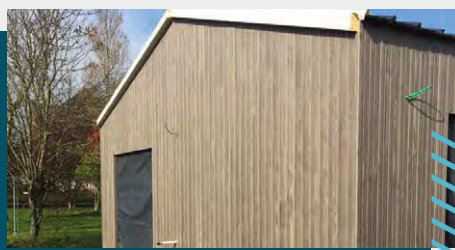
Pitta Greg
0477/82.67.35
GRAND-PLACE
VENDREDI SOIR

SNACK



REGNIEZ Jeremy
0492/76.60.94
LA FLACHE MAHY, 4
regniezjeremy@live.fr

MENUISERIE



PEINTRE BÂTIMENT



RUTTEN Tom

0470/05.22.97

LES VIEUX AUTELS, 16

SIMON sa

060/51.10.24

RUE MAHY, 40

info@simonmomignies.be

MÉTALLURGIE



SNACK-FRITERIE



Snack «Le Stand»

0494 81 55 69

Grand Place, 40

BOULANGERIE



Snauwaert

060/51.11.72

RUE CHANTRENNE,

snauwaert.daniel@wanadoo.fr 23

GARAGE



VANDERHEYDEN Philippe

060/51.24.07

ROUTE DE MACON, 16

BIEN-ÊTRE



ZeNathitudes

0473/28.24.09

RUE MANDENNE, 24

Monceau-Imbrechies

BIEN-ÊTRE



Institut Lee Pestiaux

0479/26.54.46

RUE ENTRE-VILLAGE 1A

TOITURES



SIWA

0477/54.64.17

RUE ENTRE-VILLAGE 1A

Seloignes

CORDONNERIE



Atelier du Père Hubert

0475/38.79.83

RUE DE LA POSTE, 10
www.atelierduperehubert.be

BIANCONI

060/51.15.40

RUE DU CHÂTEAU D'EAU, 2
mathieu.bianconi@portima.be



ASSURANCES

TEXTILE



Boutique THERESE

060/51.49.59

RUE DE LA FOURCHINÉE 29

FRITERIE



Chez LISA

0494 68 13 88

PLACE

COIFFEUSE



Coiffure STEVENS

060/51.18.66

ROUTE DE MACQUENOISE, 24/A

LOCATION FILIÈRE LIBRE

DJPV Location

0479/51.72.64

RUE COUPAIN, 2
bracquez.d@hotmail.com



ALIMENTATION

Epicierie de la Place

060/21.31.93

PLACE, 13
laurencethiry2104@gmail.com



ÉLEVAGE BIO



Ferme du tilleul

0474/933.303

PETITE RUE, 2
info@fermedutilleul.be

TERRASSEMENT
POSE DE CLÔTURE



HIGNY Patrick

060/51.23.75

RUE DE LA FOURCHINÉE, 15

JARDIN & FLEURS



Id\$Home Création

0498/74.77.48

RUE DE LA FOURCHINÉE, 74

id-homecreation@hotmail.com

Institut Anneline

0470 03 70 03

RUE DU CHÂTEAU D'EAU, 31

BIEN-ÊTRE



LABY Johny

060/51.23.68

BOUT DE LA HAUT, 1

TOITURES



Jericho

060/51.40.48

RUE DE LA POSTE, 15

Jp.grandfils@skynet

GARAGISTE



SELLIER-GARNISSEUR

L'Artisan Sellier

060/34.90.04

ROUTE DE MACQUENOISE, 55

oliviercorman@skynet.be



COIFFEUSE

La Pause coiffure

0477/68.11.97

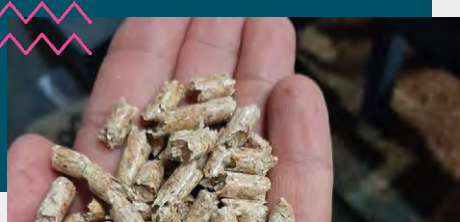
RUE DU CHÂTEAU D'EAU, 18

Le Camdulac

060/51.15.05

RUE DE LA FOURCHINÉE, 4

CAFÉ-BRASSERIE



COMBUSTIBLES

Les Pellets de s'lognes

0494/05.39.20

RUE COUTURE, 3

buchesdebois@gmail.com

CAFÉ-BRASSERIE



Le Zénith | Karl Masson

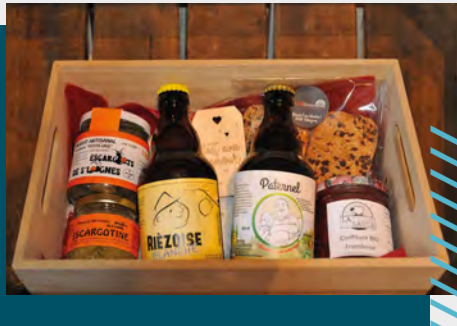
0475/66.47.81

RUE DE LA POSTE, 3

Mill Découvertes

0498/50.97.87 - 0474/37.00.13

RUE DE L'EAU BLANCHE, 1
milldecouvertes@gmail.com



ÉPICERIE FINE

BOULANGERIE



NOLLET Eric

060/51.25.98

ROUTE DE MACQUENOISE, 37
liebenanne7@gmail.com



ESTHÉTIQUE

PIZZERIA

Phil Pizzas

00336 49 24 00

ROUTE DE MACQUENOISE
LE JEUDI SOIR ET LE SAMEDI SOIR



Onglerie by M

0473760549

RUE DE LA SABOTERIE, 35

Pierre et le chou

0472/20.48.40

RUE DE LA SABOTERIE
SAMEDI DE 10.00 À 13.00



MARAÎCHER

BIEN-ÊTRE

POIDLINS Mélanie

0498/50.33.84

RUE DE LA SABOTERIE, 7



ESCARGOTS

COIFFEUSE

WALLEE Marie-Rose

060/51.33.64

GRAND-RUE, 21
marialau@hotmail.fr

SOBRY Joël

060/51.25.21

RUE DE LA SABOTERIE, 60



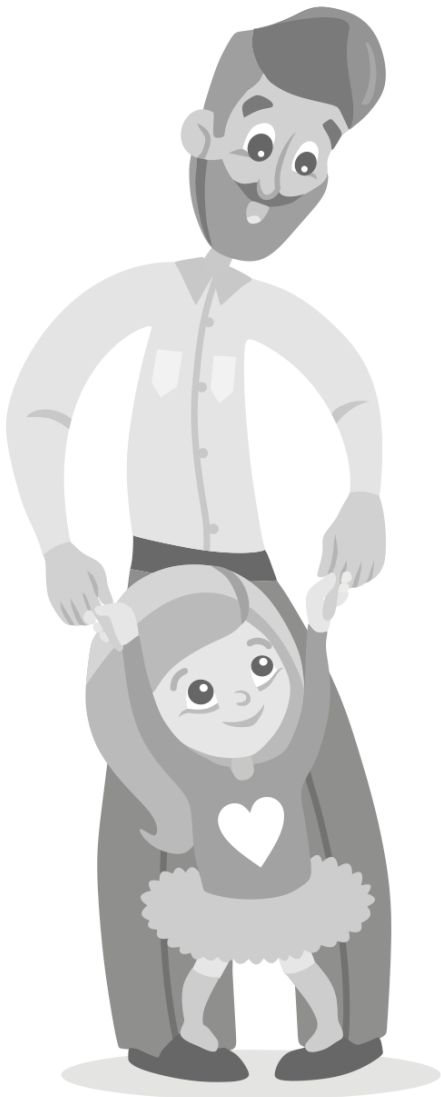
SOUTENONS NOTRE COMMERCE LOCAL.

Une initiative du Collège communal de Momignies pour aider les commerçants de l'entité de Momignies en cette période difficile.



LE BAOBAB

LE RENDEZ-VOUS
DES FAMILLES



QUOI? • Accueil libre, **gratuit** et sans inscription **des mamans enceintes et enfants de 0-6 ans accompagnés d'un adulte** (papy, mamy, tonton, tata, papa, maman).

- Pour partager un moment de détente et de découverte avec votre enfant.
- Pour échanger entre parents.
- Pour rencontrer des familles de votre village.
- De nombreux jeux à votre disposition : jeux d'éveil, de construction et de motricité.

QUAND? • **Tous les mardis de 9h à 11h, place Yvon Paul, 2 à Macon**



Wallonie



plan
de
cohésion
sociale



Une initiative de
l'AMO Oxyjeune et de l'ONE

@lebaobabRDVfamille



Information : AMO Oxyjeune : 060 41 22 53 - 0477 54 51 35



INTERETS COMMUNAUX

Trois années se sont écoulées depuis les dernières élections communales.

À mi-parcours, il est cependant apparu utile pour les **Intérêts Communaux** de tirer un bilan de cette législature mais aussi de rendre compte à chacun d'entre vous de nos engagements à travers les différents conseils communaux.

Ce début de mandature à Momignies a été marqué par le départ des deux hommes forts de la commune qu'étaient Albert Depret et Jean-Marc Poullain notre chef de file.

Le début de la législature a également été chamboulé par la crise sanitaire et il a fallu faire face à cette inconnue.

Parmi **les points faibles**, nous voulons souligner l'absence d'aides financières accordées à nos indépendants durant la crise. Le guide des commerçants dans « A Travers Nos Villages » est une bonne chose mais ce n'était pas suffisant car nous aurions souhaité un vrai plan de relance post-Covid pour nos indépendants, PME et associations.

Nous déplorons également le peu d'aide pour nos agriculteurs alors qu'ils sont la richesse de notre commune.

Nous remarquerons également le manque d'action dans la lutte contre l'insalubrité dans les logements mais aussi l'absence d'un plan de sécurité globale pour notre commune.

La sécurité est certainement un axe prioritaire pour chacun d'entre nous. Il est aussi très important pour rendre notre commune attrayante et où il fait bon vivre.

Parmi **les points positifs**, les **Intérêts Communaux** retiennent la réalisation du terrain de football synthétique ainsi que ses abords, la continuité du développement du Ravel et aussi les efforts réalisés au niveau de l'écologie avec le projet de la nouvelle chaudière pour les bâtiments administratifs, de l'installation de panneaux photovoltaïques et de l'audit énergétique des bâtiments. Nous pouvons aussi nous réjouir de la mise en place du projet de l'alimentation saine dans toutes les écoles de notre entité.

Nous nous réjouissons et félicitons le personnel de la commune qui a mis tout en œuvre pour que tous les cimetières de notre commune soient propres et accueillants.

Pour terminer sur ce bilan à mi-mandat, nous ne pouvons pas passer sous silence le dossier de la future maison de repos.

Dans ce dossier, il faut savoir que l'AIGT est responsable de la construction et que la Commune est quant à elle responsable de la démolition des bâtiments de l'Heureux-Abri. Malheureusement nous avons dû constater des manquements dans la gestion administrative de ce dossier qui ont pour conséquence un retard important pour la démolition.

Aujourd'hui, la majorité annonce que les travaux de démolition seront rattachés dans le cadre du programme de financement alternatif SOWAFINAL 3 du Plan wallon d'investissements qui devrait être lancé en début 2022. Croisons les doigts pour que les travaux de démolition commencent effectivement au printemps 2022.

Il est bon de rappeler que ce projet est bon pour nos aînés puisqu'il pourra leur permettre de trouver des solutions locales d'hébergement et d'accueil mais il est aussi bon pour l'emploi direct et indirect au sein de notre commune.

Comme annoncé au début de cette rubrique, nous allons vous rendre compte de notre engagement à travers les différents conseils communaux.

Lors du conseil du mois de mai, les **Intérêts Communaux** se sont félicités du beau boni réalisé pour l'année 2020. On remarque que suite à la crise, on a pu réaménager les écoles en bénéficiant de subsides. Cependant, il y a eu un investissement moindre dans la réfection de nos routes. Lors de ce compte 2020, nous avons également tiré la sonnette d'alarme concernant la cotisation des responsabilisations.

Concernant la 1^{ère} modification budgétaire, nous aurions souhaité qu'une aide soit accordée aux clubs sportifs, aux jeunes ainsi qu'au secteur culturel en offrant la gratuité des infrastructures communales pour les différents clubs durant l'année de reprise des activités. Nous aurions aimé également mettre en place durant un an des mesures d'allègement fiscal comme l'exonération de la taxe sur la distribution à domicile de feuilles et de cartes publicitaires pour les commerçants locaux uniquement. Cela aurait donné aux commerçants un petit coup de pouce pour redynamiser leur commerce.

Lors du conseil du mois de juin, nous avons approuvé les comptes 2020 du CPAS ainsi que sa 1^{ère} modification budgétaire.

A cette occasion, en 2020, les CPAS ont reçu une aide exceptionnelle du fédéral pour toucher un nouveau public afin de se tenir prêt à faire face à la vague sociale liée au Covid. Nous avons déploré le peu de campagnes d'information à ce sujet. Il était normal que chaque citoyen sache qu'il pouvait contacter le CPAS pour bénéficier d'une aide à laquelle il a droit car la crise a révélé le besoin d'une aide alimentaire plus importante et plus structurée. Nous regrettons également que le CPAS n'ait pas développé le plan zoom 18-25.

Nous avons aussi interrogé le Collège afin de connaître la date du début des travaux pour la réfection des nouveaux terrains de pétanque car ceux-ci devaient déjà être démarrés depuis quelques temps. Suite à ce retard, nous avons surtout mis en avant l'augmentation du coût du bois qui sera à la charge du club de Momignies.

Lors du conseil de septembre, les **Intérêts Communaux** se sont réjouis que le point que nous avons demandé l'an dernier à propos d'un audit des services du personnel soit lancé. Il sera important, grâce à cet audit, d'optimiser le fonctionnement des services. Notre objectif est que notre commune soit plus efficace pour nos concitoyens.

Lors de ce même conseil, nous avons pu découvrir le **Plan Stratégique Transversal**. Plan qui devait être présenté en début de législature. Le PST est une feuille de route pour les dernières années de mandats. Ce document est censé aller au-delà de la déclaration de politique communale.

Nous restons à cette occasion sur notre faim car le PST vise principalement les projets nouveaux ou les initiatives nouvelles. Il n'a donc pas pour but de reprendre toutes les actions déjà existantes. Dans cette note, il n'y a pas de fiches d'action où on explique le pourquoi, le comment, qui le fait, le plan de communication, le délai ainsi que le coût.

A la fin du conseil, nous avons également interrogé le Bourgmestre suite au sentiment d'insécurité que les riverains de la Rue d'En-Haut ressentent. De plus en plus d'incivilités sont vécues par ces mêmes riverains. Le Bourgmestre est conscient du problème et nous signale qu'une caméra a été installée aux abords du Ravel et que la police a été avertie des débordements.

Lors du conseil d'octobre, les **Intérêts Communaux** se sont abstenus face à la deuxième modification budgétaire.

Ce qu'on peut retenir de cette modification budgétaire c'est que depuis 2017, le directeur financier a commencé à apurer les irrécouvrables. L'autre point positif est la provision de 410.000 € qui a été créée.

Ce résultat positif est pour nous assez fragile. Il est malgré tout lié aux différents subsides reçus pendant la pandémie. Il est également lié à la diminution de la dotation de la zone de police de 180.000 € et à la vente des bois.

Les **Intérêts Communaux** restent inquiet face à la diminution de la rentrée d'argent générée par l'Impôt des **Personnes Physiques**. En effet, nous devons malheureusement constater l'appauvrissement d'une partie de la population. Selon les sources du SPF Economie, on a pu voir la création de 40 appartements entre 2010 et 2018 qui peut signifier une augmentation de personnes en difficultés voir en grande précarité. Nous resterons bien sûr vigilent sur ce point.

**Toute l'équipe des Intérêts Communaux vous souhaitent des bonnes fêtes de fin d'année.
Que cette nouvelle année ait un parfum d'éternité.
Qu'elle apporte à chacun d'entre vous le bonheur et la bonne santé.
Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une très Bonne Année 2022 !**

Les Intérêts Communaux

Les élus des IC sont à votre écoute et à votre disposition
N'hésitez pas à les contacter



Les Conseillers communaux

Olivier RECLOUX ☎ 0496/40-54-09	Rue Mahy, 3 ✉ olivierrecloux@hotmail.com	6590 Momignies
Eric PAQUET ☎ 0476/06-46-23	Rue Joseph Hannecart, 8 ✉ info@ninetywash90.be	6591 Macon
Katia CURRI ☎ 0473/68-95-86	Rue Des Vieux Autels, 20 ✉ katia.curri@hotmail.com	6590 Momignies
Ingrid RAUX ☎ 0477/48-43-33	Rue de la Fortelle, 2 ✉ rauxingrid@gmail.com	6594 Beauwelz
José VANDENDORPE ☎ 0495/24-21-92	La Distillerie, 3 ✉ josevandendorpe@hotmail.be	6593 Macquenoise
Jean FURNÉMONT ☎ 0475/55-63-41	Les Arsillières, 10 ✉ jean@furnemont.be	6590 Momignies

Les conseillers CPAS

Audrey MACQ ☎ 0497/91-33-57	Chemin de Sart Gérôme, 7 ✉ macqa@hotmail.com	6590 Momignies
Claire MARTINEZ ☎ 0498/97-65-35	Route Verte, 15 ✉ claire.martinez@live.be	6593 Macquenoise
Joseph CHAVET ☎ 0494/819063	Rue Marcel Barbieux, 36	6591 Macon



Chers habitants de l'entité,

Il y a trois ans, au lendemain des élections d'octobre 2018, la liste MR-PS gardait sa majorité pour un siège et repartait pour un mandat de six ans. Nous voici arrivés à la moitié de la mandature.

En octobre, La Nouvelle Gazette a fait le tour de toutes les communes de l'Entre Sambre et Meuse pour demander aux représentants de la majorité et de l'opposition de faire le bilan de cette première moitié de mandature. Nous nous sommes donc prêtés à l'exercice de façon constructive.

Précisons d'abord que ce n'est pas un exercice facile que de dresser un tel bilan. Il faut rester lucides, prudents et modestes et toujours se poser la question « Et si nous avions été au pouvoir, qu'aurions nous fait ? ».

Il faut aussi tenir compte des circonstances particulières. La pandémie mondiale de la COVID 19 a fortement ralenti l'activité des services communaux et retardé la réalisation de certains projets.

De plus la vie politique momignienne a été fortement bouleversée ces trois dernières années. Le décès de M. Albert Depret en juin 2020, après trente années de maïorat, l'élection de Rachel Sobry en juin 2019 comme députée au Parlement Wallon et la démission de Jean-Marc Poullain de tous ses mandats politiques, suite à sa nomination comme directeur de l'AIGT et son déménagement vers une autre commune ont fortement redessiné le collège échevinal et le conseil communal issus des élections. Frédéric Crowet et Noah Hocquet sont devenus échevins. Olivier Recloux a repris le rôle de chef de groupe IC. Léna Gillain et Jean Furnémont sont devenus conseillers communaux.

6/10

Voilà la cote décernée par nos représentants à la majorité pour ces trois premières années.

Le PST (Plan Stratégique Transversal) a été présenté au conseil communal du 28 septembre 2021. Il devait normalement être remis dans les neuf mois qui suivent l'élection des échevins. On devrait en être à son évaluation. Cette feuille de route pour les trois années restantes reprend une bonne partie des objectifs déjà listés dans la Déclaration de Politique Générale 2019-2024 présentée au conseil le 2 juillet 2019.

Pointons d'abord le **positif** : certains projets sont réalisés ou en voie de réalisation :

- le développement des infrastructures sportives avec la création d'un terrain de football synthétique à la rue Mandenne,
- le développement et l'entretien du RAVEL,
- la mise en place du projet de la Trame Bleue (création de mares) intéressant au niveau de la biodiversité,
- l'amélioration énergétique des bâtiments avec l'installation de panneaux photovoltaïques et d'une chaudière à plaquettes de bois pour les bâtiments de l'administration communale,
- la reconnaissance et le développement du Centre Culturel suite au nouveau décret de la FWB.

- l'entretien des voiries et l'aménagement de la place Yvon Paul à Macon...
- La gestion journalière et les différents services ont aussi continué à fonctionner (avec parfois une interruption pour raison de mesures sanitaires) : service administratif, équipes d'ouvriers, CPAS, PCS, bibliothèque, ATL, Conseil Consultatif des Aînés, Maison Communautaire à Forge-Philippe...

Au niveau du « **peut mieux faire** », nous épinglerons d'abord un certain manque de vision, de ligne directrice. Nous ne percevons pas de cap qui orienterait la gestion de la commune.

Ensuite nous constatons aussi certaines tensions entre les deux blocs de la majorité. Il y a des tiraillements qui se ressentent sur certains dossiers et qui sont perçus au niveau du personnel administratif et ouvrier. Cela entraîne parfois une certaine inertie dommageable.

Gwendoline Fusillier La Nouvelle Gazette

vendredi 10 octobre à 09:14

«Allez, au boulot maintenant!»



Photo

Ensuite, le PST reprend **une liste de projets en attente** de réalisation dont le plus important pour nos citoyens est bien sûr la création d'une Maison de Repos par l'intercommunale AIGT sur le site du bâtiment désaffecté de l'Heureux Abri. Nous épinglerons aussi :

- En termes de participation citoyenne, nous espérons la création d'une CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du territoire et de la Mobilité), d'un Conseil Consultatif des Personnes Handicapées et la mise en œuvre du PCDR (Plan communal de Développement Rural)
- Le PST pointe comme objectif environnemental, l'entretien écologique des cours d'eau. Sur ce point, nous rappelons que nous sommes intervenus plusieurs fois au conseil communal pour proposer un projet de lagunage sur l'Helpe à Monceau Imbrechies. Ce projet est resté sans suite pour le moment.
- Le programme d'entretien du petit patrimoine culturel et religieux est aussi repris dans le PST. Nous constatons que de nombreuses chapelles sont laissées à l'abandon.
- Nous attendons le développement du projet « Cantines durables » pour assurer une alimentation saine et équilibrée dans les écoles communales.
- La création d'un espace co-working, d'une maison de quartier.
- L'ouverture en soirée du commissariat de Momignies.
- L'aménagement de la bibliothèque, de l'arrière du Kursaal, de douches pour le tennis et le tennis de table, de nouvelles plaines de jeux.

Au niveau de la **transparence**, on pourrait avancer avec la publication systématique sur le site du compte, du budget, de la liste des mandats et rémunérations...

Nous regrettons aussi un certain manque de réactivité sur deux dossiers : les appels à projet pour « Wallonie Cyclable » et pour la création d'un parc national de l'Entre Sambre et Meuse.

Bref, il y a du pain sur la planche. Le groupe Alternative Citoyenne s'efforcera durant ces trois années de continuer à mener une **opposition vigilante et constructive** avec des propositions et nous ne manquerons pas de **dresser un bilan** sur la réalisation des intentions affichées dans le PST à la fin de la mandature.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022 en espérant que chacun soit épargné par la maladie et que nous puissions reprendre le plus vite possible une vie riche de contacts dans nos familles, nos écoles, nos clubs sportifs, nos associations...



Nous nous tenons à votre disposition pour toute suggestion, question ou information supplémentaire. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour le groupe **Alternative Citoyenne**,



Annie Vanderheyden,
conseillère CPAS,
0473/41 10 08,
vanderheyden.a@hotmail.be

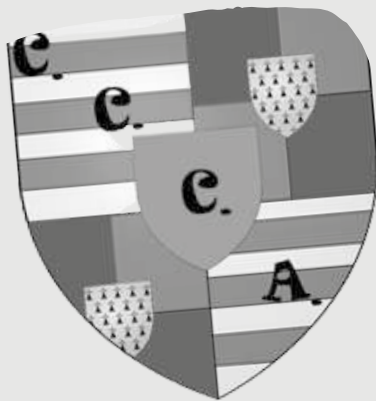
Frédéric Salengros,
conseiller communal,
0497/20 35 09,
frederic.salengros@gmail.com



Jean-Marc Monin,
conseiller communal,
0494/49 32 32,
jeanmarcmonin@hotmail.com

On a besoin de vous !

LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS RECRUTE



Les membres actuels sont à la recherche de collaborateurs afin d'étoffer leur groupe!

Pour rappel, le CCCA vise, de manière générale, à renforcer la participation citoyenne des aînés.

Soutenus par le Plan de Cohésion Sociale, les seniors actifs du Conseil souhaitent donner la parole aux aînés afin d'éviter une certaine forme d'isolement et de construire des projets ensemble !

Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec le Président du CCCA :
Christian AERTSENS 0495/64.62.55



Conseil Consultatif Communal des Aînés MOMIGNIES



INVITATION AUX SENIORS
DE L'ENTITÉ DE MOMIGNIES

APRÈS-MIDI CONVIVIAL

Echanges - jeux - goûters - bonne humeur

**TOUS LES 3ÈMES JEUDIS DU MOIS
À PARTIR DU 21 OCTOBRE 2021**

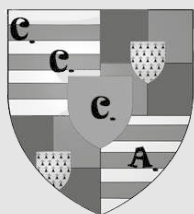
(SAUF JUILLET/AOÛT ET JOURS FÉRIÉS)

DE 14H À 17H

Rendez-vous au Square Mairesse
(ancienne scierie - MOMIGNIES)

PAF : 3 euros par séance ou 30 euros par an

060/51.25.25 ou 060/21.02.60



Wallonie





L'Atelier



L'Atelier D ouvre
Les lundis
de 9h à 15h30
Les 1ers et 3èmes
mercredis du mois
De 13h à 15h15

Sur la Place de
Macquenoise

Sur

rendez-vous :

060/21.02.60

0498/78.28.24

via Messenger



Wallonie



L'Atelier

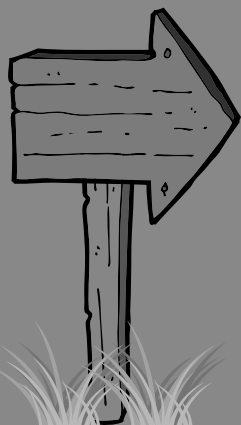


New!

POSSIBILITÉ DE TRANSPORT

UNIQUEMENT LE LUNDI

Chaque semaine, navette dans les villages suivants



Le matin

MONCEAU-IMBRECHIES

SELOIGNES

FORGE-PHILIPPE

MACQUENOISE

L'après-midi

MACON

MOMIGNIES

BEAUWELZ

MACQUENOISE

A réserver avant
le jeudi précédent
à 15h



060/21.02.60

0498/78.28.24




Via Messenger



Job Activi-Tea

**RECHERCHE D'EMPLOI, RÉDACTION
DE CV ET LETTRE DE MOTIVATION,...**



 *Sur rendez-vous*
les jeudis de 9h à 11h45

13 et 27 janvier 2022

10 et 24 février

10 et 24 mars

14 et 28 avril

12 mai

9 et 23 juin



Depuis le 31 août 2021

L'ÉCOLE DES S'ÂGES

*Maison
D'Accueil
Communautaire*

a réouvre ses portes !



**Le mardi
De 10h à 17h**

8€ la journée
3€ l'après-midi

Rue de la Forge 7 à 6596 Forge-Philippe
060/21.02.60

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (A.T.L.) COMMUNAL

L'année 2021, pas encore derrière nous, ne fût pas un long fleuve tranquille pour l'A.T.L. pour les animations destinées aux enfants de 3 à 6 ans les mercredis après-midis.

Un premier module de six mercredis a débuté le 03 mars 2021 pour se terminer normalement le 21 avril 2021 (3 mercredis réservés aux 3-4 ans et 3 aux 5-6). Trois animations ont pu être programmées mais les trois suivantes ont été postposées en raison de la recrudescence du Covid. Des difficultés de reprogrammation ont entraîné une reprise mi-septembre 2021.

Un second module de six mercredis a démarré le 15 septembre 2021 pour se terminer normalement le 20 octobre 2021. Trois mercredis ont pu avoir lieu mais les trois suivants ont fait l'objet d'un nouveau report. Cette fois, le virus n'en était pas la cause mais bien l'état de santé du coordinateur !

Trois nouvelles dates ont été fixées à savoir les mercredis 10-17 et 24 novembre 2021 avec les mêmes conséquences pour résultat. Le coordinateur s'excuse auprès des enfants et des parents concernés pour ces multiples désagréments et espère offrir davantage de stabilité dans son programme d'animations en 2022 mais il ne maîtrise pas deux éléments à savoir l'évolution de son état de santé et la quatrième vague du Covid de retour à nos portes.

Pour clôturer cet article, le coordinateur réitère son appel aux futur(e)s accueillant(e)s extrascolaires pour constituer « une réserve » dans la prise en charge des enfants matins et soirs dans les différents espaces d'accueil des écoles de l'entité.

En effet, la crise sanitaire a fortement épuisé les réserves et la situation est telle qu'aujourd'hui, nous sommes en situation de pénurie...

ALORS, FUTURES ACCUEILLANTES, CE MESSAGE EST POUR VOUS !

PRENEZ LE TEMPS DE LE LIRE ENTIEREMENT !

VOUS AIMEZ TRAVAILLER AVEC DES ENFANTS ?

VOUS SOUHAITEZ ENTRER DANS LE MONDE SCOLAIRE ?

VOUS DISPOSEZ DE TEMPS LIBRE ?

S'occuper d'enfants ne s'improvise pas, la fonction d'accueillant(e) est un véritable métier.

VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER ? ALORS INFORMEZ-VOUS !

LE COORDINATEUR A.T.L. ORGANISE DES FORMATIONS RECONNUES PAR L'ONE... ET CE DANS NOTRE REGION RURALE.

ENTIEREMENT GRATUITES POUR LES PARTICIPANT(E)S.

PRENEZ CONTACT AVEC LUI...

Pour toute information complémentaire, vous pouvez le joindre au Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.) rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 MOMIGNIES ou téléphoner aux 060/21.02.62. 0472/80.76.49. ou encore par mail : yves.slos@gmail.com

MERCI POUR VOTRE ATTENTION.

Le coordinateur présente à toutes et tous ses meilleurs vœux pour 2022 et surtout une bonne santé.

Yves SLOS
Coordinateur Accueil Temps Libre



Pour la rentrée de Janvier

A l'Espace Public Numérique MomiClic Chaussée de Chimay 3/A 6591 Macon

Pour adultes et seniors initiés

un groupe le mardi et un groupe le jeudi

- **Windows 10 :**
Fonctionnalités, mises à jour, trucs et astuces - les mardis 07, 14 et 21 février de 14h00 à 16h00
- **Google Drive :**
Stocker et partager des fichiers via internet - les mardis 08, 15 et 22 mars de 14h00 à 16h00

Pour tous

Permanences accès libre
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Les mardis 16h00-18h00

et/ou les jeudis 9h30-12h00

Tarifs :

Habitants de la commune : 1,5€/heure

Extérieurs : 2,00 €/heure.

Pour les adultes et seniors débutants

- **Initiation ordi et internet pratique pour les seniors débutants.**

Pas de prérequis, juste votre bonne humeur.

Les lundis de 14h00 à 16h00 à partir du **17 janvier** (10 séances)

Pour les demandeurs d'emploi

Les mardis 16h00-18h00 et/ou les jeudis 9h30-12h00

- **Vos premiers pas avec l'ordinateur, Internet et le courrier électronique - 8h**
- **Pour aller plus loin avec l'ordinateur et Internet, initiation au traitement de texte - 16h**
- **Perfectionnement traitement de texte et initiation au tableur - 24h**
- **Recherche d'emploi à l'aide d'internet - 7h (en collaboration avec TechnofuturTic)**

Infos et inscriptions :

Desorbay Christophe, coordinateur - formateur MomiClic - momiclic@gmail.com

ou GSM : 0494/50.84.83 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Consultation pour enfants

Grand'Place 31bis
6590 Momignies



Consultations médico-préventives de 0 à 3 ans tous les jeudis

de 13h à 15h, sur rendez-vous par les Docteurs Béatrice CROWET et Harmonie VANDERHEYDEN

Pesée sans rendez-vous de 12h30 à 13h30.

Activités collectives (massages, psychomotricité, lecture): aux dates indiquées au local.

Dépistages visuels à partir de 2 ans, sur rendez-vous, organisés 2 fois par an.

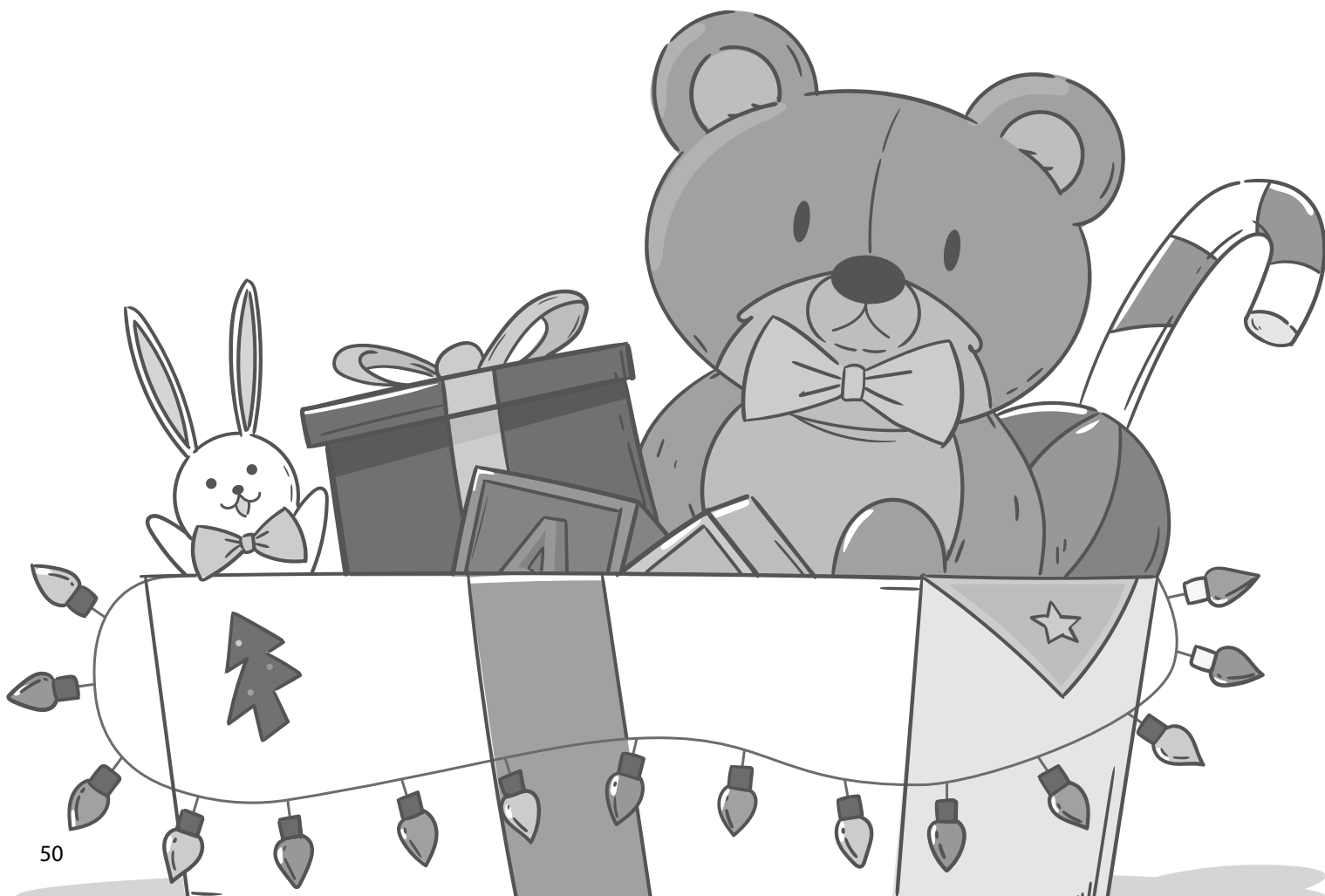
Consultation médico-préventives de 3 à 6 ans le 2^{ème} mercredi du mois sur rendez-vous.

Partenaire Enfants-Parents (PEP) responsable : France DOGNE au 0499/99.78.77 (pour renseignements ou prise de rendez-vous)

Président du comité : Betty BALLE au 060/51.23.46

Consultation périodique de Seloignes le 3^{ème} mardi du mois de 14h à 15h
par le Docteur Pol HARDY, salle communale

Partenaire Enfants-Parents (PEP) responsable : Linda LELEU au 0491/35.79.59.





UNITE PASTORALE CHIMAY-MOMIGNIES

Baptêmes communautaires les dimanches à 15h00 (2022)

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| - 20 mars : Chimay | - 17 juillet : Seloignes |
| - 27 mars : Momignies | - 24 juillet : Virelles |
| - 03 avril : Macquenoise | - 31 juillet : Bourlers |
| - 24 avril : Seloignes | - 07 août : Forges |
| - 01 mai : Baileux | - 14 août : Villers-la-Tour |
| - 08 mai : Virelles | - 21 août : Macon |
| - 15 mai : Bourlers | - 28 août : Forges |
| - 22 mai : Beauwelz | - 04 septembre : Chimay |
| - 29 mai : Baileux | - 25 septembre : Momignies |
| - 05 juin : Bailièvre | - 02 octobre : Boutonville |
| - 12 juin : Forges | - 09 octobre : Salles |
| - 19 juin : Macon | - 16 octobre : Rièzes |
| - 26 juin : Momignies | - 23 octobre : Momignies |
| - 03 juillet : Chimay | - 30 octobre : Chimay |
| - 10 juillet : Macquenoise | |

**Secrétariat paroissial : 060514509
Mardi, vendredi entre 9h00et 12h00**

Charlie et ses... drôles de dames.



Pendant les longs mois de la crise sanitaire, le Centre Culturel local a toujours voulu marquer sa présence par des activités adaptées et sécurisées. L'équipe d'animation n'a pas cessé de faire son métier et de remplir ses missions par une vraie dynamique au cœur de notre territoire. Renforcer la proximité avec la population et valoriser les différentes facettes de la culture ont été les moteurs de son action.

La saison culturelle a démarré sur les chapeaux de roue avec plusieurs programmations successives : du concert du groupe belge Ykons à la conférence du climatologue et professeur Jean-Pascal van Ypersele en passant par la séance d'ouverture de la saison culturelle transfrontalière et le spectacle « L'âge de la bière » d'Eric Boschman, les « Contes coquins » de Sophie Didier, le projet « L'ADN de la Culture », les séances cinéma, la promenade gourmande, la 7^e édition de Parcours d'artistes, tous les ingrédients étaient réunis pour la découverte, la connaissance et l'évasion. Merci au public d'avoir répondu présent. Quelle joie de retrouver jeunes et moins jeunes pour interagir et partager différents univers et ambiances. Sa présence est un véritable témoignage de confiance et de reconnaissance.

Aujourd'hui, l'équipe d'animation prépare le programme du Kiosque fête Noël avec ses moments musicaux, ses espaces d'émerveillement et de magie.

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, le Kiosque fête Noël se déroulera le vendredi 17 et samedi 18 décembre sur la Grand-Place avec un éventail d'animations visuelles et féériques et de moments festifs.

Les actions « Boîtes de Noël et Distribution de Cougnous » seront renouvelées cette année encore. Les différents partenaires se mobilisent à nouveau pour préparer au mieux les différentes tâches.

Ces opérations citoyennes et solidaires ont tout leur sens pour offrir à la population un peu de réconfort et d'ondes positives.

D'autre part, le Centre culturel local tisse des liens de plus en plus forts avec le public des jeunes via des propositions d'activités diversifiées : le Carnaval, Flash Cracs, « Cracs un jour, Cracs

toujours », la MAP, Poussée d'Adrénaline. Ces démarches visent à les sensibiliser à la culture et à toutes ses ouvertures et possibilités.

Notre projet « La Carabelle », une roulotte multi-services (esthétique, culture, numérique, etc) qui sillonnera les 7 villages de l'entité, poursuit son chemin. Rendez-vous dans quelques mois sur les routes de nos patelins...

Après Lindsay, notre jeune animatrice qui poursuit une formation de cadre en conduite de projets culturels et sociaux, nous avons accueilli tout récemment un régisseur, Charlie Moreau, musicien à ses heures, qui nous apporte ses compétences et sa vision de l'expression des arts de la scène. Nous répondons ainsi aux recommandations du Service général de l'Inspection de la Culture et de la Commission des Centres culturels pour préparer la succession de la direction actuelle et renforcer l'équipe du Centre culturel.

La projection du film « Raya » de Walt Disney terminera l'année 2021.

Nous nous retrouverons en 2022 pour vivre ensemble des moments d'exception, des occasions de partager des émotions et de poser un regard rempli d'espoir sur le futur.

D'ici là, prenez soin de vous et des autres.



Belles fêtes de fin d'année.

Véronique, Micheline, Christine, Lindsay et Charlie

Dernière minute

C'est le cœur serré que nous vous annonçons l'annulation du "Kiosque fête Noël » qui devait avoir lieu les 17 et 18 décembre prochains.

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire, nous sommes malheureusement contraints de le reporter à 2022.

Votre santé reste notre priorité.

Nous tenons à remercier les artistes, les partenaires, les associations, les commerçants, ... qui étaient prêts, à nos côtés, à faire de ces 2 jours une belle opportunité de se rassembler et de passer tous ensemble un moment chaleureux, convivial et festif.

Nous espérons pouvoir vous retrouver très vite dès que les conditions sanitaires le permettront.

Nous allons y travailler activement car c'est notre vœu le plus cher pour 2022.

L'équipe du Centre culturel de Momignies

Consultez aussi notre feuillet culturel

" La Bougeotte · Les infos culturelles qui vous bottent "

Visitez notre nouveau site dynamique et coloré
culturemomignies.be

et suivez nos activités via Facebook.



Lolipop

Votre spécialiste
en Jeux de Société


VENTE - ANIMATION & LOCATION

- Jeux de société - Games workshop
- Loisirs créatifs, bricolage, jeux de construction
- Jouets d'activités 1er âge bois & tissus
- Puzzles et cartes postales
- Déco chambres enfants
- Matériel de jonglerie
- Poupées, figurines
- Petite bagagerie
- Livres jeunesse
- Playmobil
- Lego


HORAIRES


Du mardi
au samedi

9h30 > 12h30
14h > 18h30

 : Rue du Pont du Welz 7 - 6460 Chimay



 : +32(0)60 455 933

 : info@lolipop.be

OBJECTIF *Momignies!*



Le Centre Culturel local de Momignies a lancé cette année auprès de la population de Momignies, un concours photos « Objectif Momignies »

Du 05 avril au 30 septembre 2021 les passionnés, les amateurs, les chevronnés pouvaient actionner leurs appareils pour un arrêt sur un paysage, sur une ambiance, sur un visage, un objet, ...

La seule consigne donnée était que toutes les photos soient prises sur l'entité de Momignies.

Au total, 58 photos dans la catégorie adultes et 21 photos dans la catégorie jeunes ont été reçues et ensuite soumises aux votes du public sur Facebook.

Les 10 photos dans la catégorie adultes qui ont reçu le plus de votes sont celles de :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1. Pauline Winand | 6. Vanessa Kosidlo |
| 2. Christel Delahaye | 7. Dany Delvaux |
| 3. Pauline Winand | 8. Pauline Winand |
| 4. Claudine Cuschieri | 9. Christel Delahaye |
| 5. Thomas Bosmans | 10. Martine Sobry |

Les 10 photos dans la catégorie jeunes qui ont reçu le plus de votes sont celles de :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1. Elèves de l'EPSI Heureux Abri | 6. Elèves de l'EPSI Heureux Abri IIIS |
| 2. Elèves de l'EPSI Heureux Abri | 7. Les jeunes CRACS |
| 3. Elèves de l'EPSI Heureux Abri IIID | 8. Elèves de l'EPSI Heureux Abri I2' |
| 4. Elèves de l'EPSI Heureux Abri IIO2 | 9. Elèves de l'EPSI Heureux Abri I2' |
| 5. Les jeunes CRACS | 10. Elèves de l'EPSI Heureux Abri IIID |

Les photos ont été inaugurées lors du week-end du « Parcours d'Artistes » les 20 et 21 novembre au Château-Ferme de Macon. Elles ont, ensuite, été exposées lors du Conseil Communal du 23 novembre qui s'est déroulé dans le même lieu. Les prochains endroits où elles seront visibles seront indiqués sur le site internet et les réseaux sociaux du Centre Culturel local de Momignies.

Lindsay Lurkin, Animatrice

MAIS QUE SE PASSE-T-IL À MACQUENOISE?

Les automobilistes ralentissent.

Les passants, les cyclistes s'interrogent

Qu'est-ce donc ces buttes ?

Cette drôle de plantation est en fait une safranière !

Une culture de safran, vient de voir le jour, non loin du four Matot.

Une famille a eu cette idée un peu folle, se lancer dans la culture de la seule épice issue d'une fleur.



Du safran en Belgique ?

Et bien oui, le safran est bien adapté à notre climat. Il ne souffre pas de la sécheresse, supporte le froid si il est correctement enseveli, et apprécie la pluie. Un bon Belge en somme.

Le safran, était utilisé jadis comme monnaie, exactement comme l'or.

Avant, il était cultivé dans nos contrées. Ensuite arriva la famine, les paysans ne savent que faire de cet épice, ils ne peuvent plus nourrir leur famille et décident alors de remplacer cette culture par d'autres plantes. Le safran est alors oublié.

Il y a une dizaine d'années il est réintroduit en Belgique. Actuellement 4 producteurs seulement vivent complètement de cette culture dans notre pays.

Comment se cultive le safran ?

Il vient du *Crocus sativus*. C'est un bulbe à cycle inversé. Ce qui signifie que le bulbe entre en dormance au mois de juin et se réveille vers la fin août, au moment où un écart de température jour nuit s'effectue. Ce qui est l'inverse des bulbes classiques.

C'est à ce moment là qu'il peut être mis en terre. La plantation est réalisée entièrement à la main. Comprenez que c'est des tonnes de terre déplacées à la pelle, que chaque bulbe est mis individuellement dans un trou, et qu'aucun des plantoirs existants n'est adapté au safran ! En quelques jours, il sort de sa dormance et de jeunes pousses blanches apparaissent.

Il va durant le mois de septembre s'épanouir, grandir, faire apparaître en douceur son fin feuillage.

Ensuite, début octobre apparaissent les premières fleurs. La floraison s'étale sur quelques semaines, mais chacune d'elle ne vit que 48 heures. A la safranière c'est plus de 50000 fleurs qui verront le jour.

La fleur est cueillie dès son ouverture, ensuite le safranier se rend dans son atelier d'émondage.

Là, le pistil rouge est enlevé délicatement. La base du pistil ne contenant pas de safran est coupée.

Ceux-ci seront alors séchés et conditionnés. Le safran est né !

Cette épice est très onéreuse, de part son grand besoin en main d'œuvre mais elle s'utilise en très petite quantité. Pour un plat salé il suffit de 3 à 4 pistils ! 1 gramme de safran contient environ 150 pistils.

Il existe de nombreux produits dérivés du safran, des vinaigres, des confiseries, des confitures, des sirops, du miel, des alcools, ...

Contrairement à ce que l'on pense le safran n'est pas destiné qu'à la paella ou au rizottos de saint Jacques. Il trouve sa place dans les potages, les pâtisseries, les tisanes, les plats simples et gourmands

Les vertus du safran.

Il est excellent pour la santé, il contient de nombreuses vitamines, et de puissants antioxydants. Il protège donc nos cellules du vieillissement. Il a aussi un effet calmant, coupe faim et... aphrodisiaque.

De part ses qualités, on le retrouve aussi dans les produits cosmétiques et les compléments alimentaires.

Vous savez maintenant, pourquoi de drôles de buttes aux fleurs violettes sont apparues à Macquenoise.

Belle fin d'année à tous.



UN PROJET PEU ORDINAIRE

Au mois de septembre 2020, Madame Godeau professeure de français à l'EPSIS Heureux Abri à Momignies a proposé à ses élèves de 12A un projet sur le célèbre auteur anglophone Roald Dahl.

Projet qui a demandé beaucoup de travail aux élèves et à leur enseignante car le projet était en anglais.

Mais cela n'a pas découragé la classe qui au cours de l'année a respecté un planning des différentes tâches à accomplir.

C'est ainsi qu'ils ont dessiné avec Madame Raux des caricatures de Roald Dahl.

Ils ont inventé un logo pour représenter le projet.

Chaque élève a lu à son rythme le livre « Un amour de tortue » et a répondu à un questionnaire portant sur la compréhension globale du livre.

Nous avons visionné en classe, sur le TBI le film : « Un amour de tortue ».

Ensuite, sous forme d'un PowerPoint, on a présenté les différences entre les deux versions en nous aidant de dessins et de mots en anglais pour expliquer notre travail aux élèves des pays partenaires (des français en immersion anglaise, des turcs, des polonais, des croates, des italiens, des espagnols, et des tchèques).

Les élèves ont créé un livre numérique racontant la bibliographie de Roald Dahl.

Nous avons regardé sur la plateforme etwinning les différentes présentations des écoles et nous aussi avons réalisé un montage pour présenter notre école, notre classe.

Dans l'agenda, le 23 novembre : une journée spéciale pour commémorer les 30 ans de la disparition de Roald Dahl, chaque pays a participé activement.

Pour évaluer notre connaissance de l'auteur, un questionnaire en ligne, une première pour nos écoliers.

Les élèves ont développé des compétences artistiques en créant des dessins en pixel, des enluminures, des calligraphies, des caricatures et même une maman d'un élève a cousu pour notre projet, des tortues en tissu.

Chaque pays a réalisé un bocal à rêves afin d'illustrer le titre du projet : The Dream Factory : l'usine à rêves.

Bref, beaucoup de nouveautés et d'innovation pour nos élèves et pour leurs professeurs.



Après une année de travail, nous avons été récompensés car notre établissement a reçu le 20 octobre le label de qualité de la Belgique et chaque élève a reçu le label de qualité élève mais aussi, nous sommes invités le 10 novembre à Bruxelles car le projet est doté d'un prix etwinning.

Et pour couronner le tout, le 28 octobre, l'école a reçu du label de qualité européen, une belle reconnaissance de la motivation des élèves et de leurs professeurs.



Raconter Noël

Par Amandine Zukowski

Jeudi 23 décembre

Kursaal de Momignies

10h30

Une animation tapis-lecture pour les enfants de 0 à 3 ans.
Dans le cadre du projet Bébés lecteurs de la bibliothèque de Momignies
en partenariat avec le réseau Mediapass et le Centre culturel local.

Réservation au +32 (0) 498 035 836





Soirée Théâtrale

Samedi 5 Février 2022 – Kursaal de Momignies

Par la Troupe des Leus de Frasnes

« On n'est plus chez soi », F. Florentin

L'Agora Thiérache a le plaisir de vous proposer une pétillante soirée théâtrale : « **On n'est plus chez soi** », comédie en 2 actes de F. Florentin, mise en scène par **Bernard Jamin** et Interprétée par la fabuleuse **Troupe des Leus de Frasnes**.

« En retraite, il aspire à sa tranquillité. Mais, au grand désespoir de sa mère, il vient de se marier à une veuve pleine d'initiatives, et voilà que défilent chez lui un garde champêtre, des voisins envahissants, des touristes... le tout, en pleine campagne électorale où s'opposent une militante écologiste et un industriel ambitieux ».....

Ouverture des portes à 19h – Soirée Théâtrale à 20h

Entrée : 10€ (sur place) - 8€ (Prévente) - 5€ (Enfants jusqu'à 12ans) - Article 27

Bar et petite restauration

Covid Safe Ticket obligatoire

Préventes disponibles auprès des Membres Agora, du Centre Culturel, de la Librairie et du Match de Momignies



Le Chœur des femmes

Le Kursaal Momignies
Samedi 12 MARS 2022
 PAF : 12€
 Prévente : 10€
 Art 27 : 2T. + 2,50€

théâtre de la parole



Jean (Elle) est en fin de formation en chirurgie gynécologique. Son patron l'envoie passer un stage de 6 mois dans un service de première ligne appelé « Médecine de la femme » (MLF, ça ne s'invente pas).

Pour couronner le tout, ce service est tenu par Franz, surnommé « Barbe Bleue », qui n'est même pas gynécologue, Jean enrage ! Ce qui l'intéresse, elle, c'est faire de la dentelle au bloc, pas entendre les femmes geindre à longueur de journée !

Tous les ingrédients pour une rencontre explosive étant réunis, vous n'avez plus qu'à vous installer confortablement et savourer le spectacle !

Le roman de Martin Winckler est un plaidoyer engagé pour une médecine humaine où le.a patient.e est considéré.e comme un.e partenaire à part entière. Il questionne la relation humaine et le nécessaire apprentissage qui donne sa vraie place à l'Autre.

Programmé dans le cadre de la Journée de la Femme.
 En collaboration avec le Centre Culturel local de Momignies.
 Avec l'appui des Tournées Art & Vie, Service de la Diffusion
 Service général des Arts de la scène,
 Direction générale de la culture.

Respect du protocole sanitaire en vigueur.

Org : Ligue Humaniste Chimay et Momignies
 Renseignements : MP Burnet 0472/824328

MOMIGNIES

CINEMA

KURSAAL

MARDI 28 DÉCEMBRE 2021 • 15H00

VACANCES
D'HIVER

RAYA ET LE DERNIER DRAGON



L'HISTOIRE

Il y a fort longtemps, au royaume imaginaire de Kumandra, humains et dragons vivaient en harmonie. Mais un jour, une force maléfique s'abattit sur le royaume et les dragons se sacrifièrent pour sauver l'humanité. Lorsque cette force réapparaît cinq siècles plus tard, Raya, une guerrière solitaire, se met en quête du légendaire dernier dragon pour restaurer l'harmonie sur la terre de Kumandra, au sein d'un peuple désormais divisé. Commence pour elle un long voyage



DURÉE : 1H47'

P.A.F : 3 € - ART 27 : 1 TICKET + 1 €

RÉSERVATION PRÉALABLE AU CENTRE CULTUREL - 060 51 24 60



CERCLE HORTICOLE

Cher(e)s Membre(s),

Voici l'année 2021 qui se termine tout doucement. Certes celle-ci aura été très éphémère pour notre Cercle horticole. Espérons que 2022 soit de meilleur augure !!!

Cette année horticole n'aura très certainement pas été la meilleure mais elle nous aura cependant quand même donné quelques opportunités de rencontre plus qu'honorable notamment avec les restrictions sanitaires que nous avons connues.

Effectivement, notre décision d'organiser une assemblée générale a vraiment porté ses fruits, de nombreux membres effectifs ainsi que de nouveaux membres sont venus nous rendre visite, Il s'est créé un climat de discussions très enrichissant, où chacun a pu apporter sa petite pierre à l'édifice.

Des idées ont été échangées autour d'une petite table bien garnie. Et ce fut pour nous l'occasion de prendre quelques notes afin de satisfaire nos membres.

Nous remercions également notre Bourgmestre Eddy Bayard ainsi que notre Echevine Véronique Riez de leurs présences. Ils ont bien remarqué que le Cercle horticole de Momignies avait des ambitions pour les années futures.

N'ayez pas peur de prendre des renseignements auprès de notre comité qui se fera la joie de vous répondre pour toutes questions que vous jugerez utiles.

Voici ci-dessous la liste des membres :

Debande	Marie-claire	6590 Momignies	0473/120 621
Jacquelot	Bernard	6591 Macon	060/512 346
Meeuwissen	Francine	6596 Seloignes	0497/069 315
Dupres	Willy	6591 Momignies	060/512 546
Gommet	Bernard	6593 Macquenoise	060/511 517
Meydieux	Guy	6590 Momignies	060/512 098

spri GUY MALACORD

BATIMENT • DESABLAGE

TOITURE • CARRELAGE

Rue de Beauwelz 48 - 6590 MOMIGNIES

Tél/Fax 060/51.19.56



Il nous reste maintenant à vous faire découvrir le nouveau tableau de nos conférences 2022 en espérant que celui-ci répondra à vos attentes :

Conférenciers	Sujets de la conférence	Adresse de la conférence	Dates	Remarques
DUPRES Willy	Les plantes vivaces	Route de Macon 4 - 6590 MOMIGNIES	21/03/2022	En cas de doutes consultez un des membres du comité.
MARY André	Jardiner en hiver, à la maison, au potager : les petits secrets	Route de Macon 4 - 6590 MOMIGNIES	11/04/2022	En cas de doutes consultez un des membres du comité.
DUPRES Willy	La culture des plantes grimpantes, choix et utilisations	Route de Macon 4 - 6590 MOMIGNIES	16/05/2022	En cas de doutes consultez un des membres du comité.
MARY André	La culture des roses	Route de Macon 4 - 6590 MOMIGNIES	20/06/2022	En cas de doutes consultez un des membres du comité.
DUPRES Willy	Choix et culture des plantes d'ombre pour l'aménagement d'un parterre	Route de Macon 4 - 6590 MOMIGNIES	19/09/2022	En cas de doutes consultez un des membres du comité.
DEMOULIN	Comment attirer les abeilles solitaires et insectes butineurs au jardin pour favoriser la pollinisation ?	Route de Macon 4 - 6590 MOMIGNIES	24/10/2022	En cas de doutes consultez un des membres du comité.

Pour clôturer, nous vous souhaitons une bonne préparation horticole pour l'année 2022.

Tout le comité vous souhaite d'ores et déjà une bonne et heureuse année 2022 ainsi que le bien être que celle-ci peut vous apporter.

Le comité



Stevensoft

Logiciel de gestion commerciale et point de vente, de cabinet dentaire, de listes de naissance.
Logiciels sur mesure - Intranet, liaison e-commerce.
Matériel et service informatiques.

Rue Ste Geneviève 10c
6460 CHIMAY
Tél. 060/21.54.00
Email : info@stevensoft.be



SÉBASTIEN ROBERT

CHAUFFAGE - SANITAIRE VENTILLATION

TVA BE0707.525.819

Rue Sainte-Monégonde 20
6460 Salles

0498/34.80.32
chauffage.robert@gmail.com



Collecte des sacs-poubelles en porte-à-porte : Ipalle rappelle les consignes Chaque matin, plusieurs tonnes soulevées à bout de bras

Imaginez. Vous devez soulever un poids de plus de 20 kilos. Non pas une fois, mais des milliers de fois, au cours de la matinée. Et vite. Le lancer dans la benne. Entre chaque charge, trotter et sauter sur le marche-pied. Dehors, que la météo soit à la canicule ou au gel, au vent ou à la pluie battante. Aux premiers jours d'automne, lorsque la clarté diminue et que des automobilistes parfois distraits ou pressés veulent vous contourner d'un coup de volant sec pour grapiller quelques secondes... Pour préserver la sécurité et la santé des chargeurs qui effectuent la collecte des déchets en porte-à-porte, Ipalle tient à rappeler les consignes à respecter scrupuleusement avant de déposer ses sacs-poubelles en voirie. En cas de non-respect de celles-ci, les collecteurs ont ordre de ne pas les ramasser.

Avec le tri élargi des PMC, les déchets légers constitués par les emballages en plastique sont triés dans le sac bleu ou directement déposés au recyparc. Une belle avancée environnementale puisqu'il en résulte plus de recyclage mais avec un constat : les sacs contenant les déchets ménagers résiduels (non recyclables) s'avèrent souvent plus lourds. Ainsi, l'intercommunale insiste : **le poids maximum autorisé pour un sac-poubelle s'élève à 20 kg**. Une façon radicale de l'alléger ? En extraire les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas...) : soit en les compostant à domicile, soit en les



Communiqué de Presse

déposant gratuitement au recyparc ou dans l'un des nombreux points d'apport volontaire disponibles en voirie.

Ipalle rappelle par ailleurs que **les déchets dangereux** (par exemple les emballages de produits phytosanitaires, les liquides tels que l'eau de Javel, les seringues...), coupants, contendants, le verre brisé, les déchets électriques... **ne peuvent être jetés dans le sac-poubelle**. Là encore, c'est au recyparc qu'ils doivent être déposés.

Enfin, avec l'arrivée de l'hiver et les jours qui raccourcissent, **redoublons de prudence en voiture lorsque nous croisons un camion de collecte**. Chaque année, des chargeurs sont victimes d'accidents... Pour éviter cela, ne tentez aucun dépassement risqué (angle mort des véhicules), respectez les distances de sécurité (les camions s'arrêtent fréquemment) et soyez attentifs aux mouvements du personnel. Il fait très sombre le matin et si vous roulez trop vite, vous risquez de ne pas voir à temps les collecteurs qui circulent à pied. Soyez patients... Ne klaxonnez pas, ils font au plus vite.



EQUIPES DE JEUNES

Cher joueur de l'ES Mominoise, chers parents, chers amis du club,

Vous l'avez sans doute remarqué en empruntant la rue Mandenne, notre club de football de l'entité, l'Entente Sportive Mominoise, va bientôt pouvoir faire évoluer ses joueurs sur une **nouvelle surface synthétique**, dernière génération (billes de liège).

Nous remercions la Région Wallonne et la Commune pour leur aide précieuse, sans laquelle ce dossier, sur lequel nous travaillons depuis plus de six ans, n'aurait jamais pu se concrétiser. Ce développement de nos infrastructures constituera un vrai plus pour **l'apprentissage technique** de nos jeunes joueurs.

Le club recherche toujours de jeunes joueurs.euses et des adultes (équipes masculines et féminines) pour compléter ses équipes et étoffer les noyaux. Outre ses équipes de jeunes, l'ES Mominoise aligne également deux équipes adultes masculines (premières en P4 et réserves) et deux équipes féminines (P1 et P2). Ces joueurs.euses sont encadré.e.s par des entraîneurs motivés et diplômés qui font prévaloir le fair-play et l'esprit d'équipe dans une ambiance familiale et conviviale. **Nous recherchons aussi des entraîneurs.euses pour compléter notre staff.** N'hésitez pas à nous contacter ou à venir faire un essai. **Bienvenue à tous.tes !**

Voici la liste des équipes de jeunes inscrites pour la saison 2021-2022, l'horaire des entraînements et le nom des entraîneurs.

Equipe	Année de naissance	Horaire d'entraînement	Entraîneurs
U6	2016	Mercredi de 16h30 à 17h30	Laure Cuvelier Margot Gillain
U7	2015	Mercredi de 16h30 à 17h30	Laetitia Cambier Océane Demalsy
U8	2014	Mercredi de 15h45 à 17h15	Laurent Toussaint
U9	2013	Mercredi de 15h30 à 17h00	Jean-Marc Monin
U11	2012-2011	Mercredi de 14h30 à 16h00 et vendredi de 16h30 à 19h00	Maël Bouillon
U13	2010-2009	Mercredi et vendredi de 17h30 à 19h00	Grégoire Deshorme Charles Monin
U15	2008-2007	Mercredi et vendredi de 17h30 à 19h00	Jean-Jacques Chaumont David Hubinet
U17	2006-2005	Mardi et vendredi de 17h30 à 19h00	Kevin Cambier

Entraînement des gardiens		Mercredi de 16h00 à 18h30 suivant la catégorie	Bernard Malacord Jean-Luc Gilain
U19 CS Forges	2004-2003	Mardi et vendredi de 19h30 à 21h00	Jonathan Boninsegnia

La **cotisation** pour la saison s'élève à 80 € par joueur. Elle est à verser sur le compte du club : **BE85 3710 0516 4106** avec la communication suivante : **nom et prénom du joueur – Année de naissance – Cotisation 2021-2022**

Dès réception de votre paiement, nous vous ferons parvenir une attestation à rendre à votre mutuelle pour obtenir le remboursement.

Si les conditions sanitaires le permettent, le comité prépare **un week-end de festivités pour l'inauguration** de ces nouvelles infrastructures les 27-28 et 29 mai 2022. Bloquez déjà ce WE dans votre agenda, le programme des festivités suivra.

Vous pouvez suivre nos activités sur le groupe Facebook des équipes de jeunes de l'ES Mominoise : <https://www.facebook.com/groups/esmominoise>



Le comité de l'ES Mominoise souhaite à tous ses jeunes joueurs.ses, aux parents, aux supporters et aux amis du club une excellente année 2022 !

Jean-Marc Monin
Responsable Sportif Formation Jeunes

☎ 060 / 51 20 35

📞 0494 / 49 32 32

💻 jeanmarcmonin@outlook.com

Calendrier

DÉCEMBRE

- 19 : Réunion du Cercle Philatélique – Kursaal Momignies
23 : Raconter Noël – 10h00 – Kursaal de Momignies
28 : Cinéma « Raya et le dernier dragon » – 15h00 – Kursaal Momignies

JANVIER

- 16 : Réunion du Cercle Philatélique – Kursaal Momignies

FÉVRIER

- 05 : Soirée théâtrale « On n'est plus chez soi » – 20H00 – Kursaal de Momignies
19 : Spectacle de l'école de Macon
20 : Réunion du Cercle Philatélique – Kursaal Momignies

MARS

- 05 : Théâtre Wallon – « Un horoscope qui tchè à pic !!! » – 20h00 – Kursaal Momignies
06 : Théâtre Wallon – « Un horoscope qui tchè à pic !!! » – 14h30 – Kursaal Momignies
10 : Théâtre « Camus Casares, une géographie amoureuse » – Kursaal Momignies
12 : Le Chœur des femmes – 20H00 – Kursaal de Momignies
13 : Marche Gourmande organisée par le Comité de Parents de l'école de la Croix de Momignies
20 : Brocante – École de Macon
20 : Réunion du Cercle Philatélique – Kursaal Momignies
21 : Conférence cercle horticole « Les plantes vivaces » – Kursaal de Momignies

AVRIL

- 11 : Conférence cercle horticole « Jardiner en hiver, à la maison, au potager, les petits secrets »
Kursaal de Momignies
29 : Fancy-Fair – École de Beauwelz
30 : Fancy-Fair – École de Monceau Imbrechies

Sauf erreur ou omission

BOTTE DU HAINAUT - COUVIN

MIEUX VIVRE CHEZ VOUS !

N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

060/ 21 21 18

NOUS APPORTONS À NOS BÉNÉFICIAIRES AIDE ET SOUTIEN

Aide, soutien, présence, pour rester confortablement à domicile en toute sécurité . Aide pour les actes de la vie quotidienne, courses et RDV médicaux, préparation des repas, entretien du logement et du linge, aide à la toilette,...



RUE DE VIRELLES 71
6460 CHIMAY
060/ 21 21 18
CHIMAY@ADMR.BE

Aides familiales
Aides ménagères
Gardes à domicile
Ouvrier polyvalent



BESOIN DE COMBUSTIBLES ?


MAZOUT · CHARBON · GAZ · PELLETS



060/21.13.66

APPELEZ-NOUS !



Rue du Lac 22, VIRELLES bmmazout.be  [bmmazout](https://www.facebook.com/bmmazout)



CONCOURS PHOTO 2021



LAURÉATE DE LA CATÉGORIE ADULTE **CHRISTEL DELAHAYE**